G en Yvelines

N°119
Mercredi 7 mars 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Elus, associations et citoyens tirent la sonnette d'alarme devant l'accumulation spectaculaire des dépôts d'ordures illégaux. Ils proposent des solutions à l'Etat dont ils regrettent l'inertie.



La colère gronde dans la vallée des déchets

Dossier - P.2-3

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Hôpitaux : élus et médecins demandent à garder le directeur par intérim

Actualités p.6

AUFFREVILLE



Un dernier hommage à Alain, SDF décédé dans les bois



Actualités p.7

POISSY

Les comptes de la Ville passés au crible



Actualités p.8

TRIEL-SUR-SEINE

Départ des Roms « avant l'été », promet l'Etat



Actualités p.11

VALLEE DE SEINE

De faux agents EDF démasqués sur les réseaux

P. 4 VALLEE DE SEINE GPSEO gagne un guide du Routard

P.5 AUBERGENVILLE Renault Flins ouvre 350 CDI et réduit l'intérim

P. 7 VERNEUIL-SUR-SEINE Pavés bruyants : pas de solution en vue

P. 7 PERDREAUVILLE Trop pris, le premier adjoint laisse son poste

P. 10 PORCHEVILLE Une surveillante agressée par un détenu de 16 ans

P. 12 CYCLISME Des fans venus nombreux pour le Paris-Nice

P. 14 ACHERES Jok'air en concert sur la scène du sax



VALLEE DE SEINE La colère gronde dans la vallée des déchets

La vallée de Seine croule sous l'accumulation de dépôts d'ordures illégaux, à tel point que de simples citoyens se mobilisent désormais pour alerter les pouvoirs publics. Beaucoup d'élus locaux, dépassés par l'ampleur des dégâts, disent leur impuissance faute de règles pertinentes, jugeant l'action de l'Etat tardive et déficiente. Avec les députés, ils avancent des solutions, et comptent sur une mobilisation générale pour qu'elles soient entendues et mises en place.

Le long de la Seine, il y a désormais peu de balades en forêts, dans les champs ou près des berges du fleuve qui ne se terminent sans croiser fenêtres en PVC, parpaings, encombrants, huiles, appareils électroménagers usagés, solvants ou pots de peinture. Autrefois moins fréquents, moins systématiques, mais aussi moins visibles dans une vallée moins urbanisée, les dépôts de déchets illégaux sont désormais partout, tout le temps, et parfois en grande quantité.

Ces dernières années, l'évolution rapide et dramatique de la situation environnementale de la vallée de Seine ne s'est pas forcément traduite par une prise de conscience. Ce n'est plus le cas : les associations environnementales sont montées tôt au créneau, et bien des élus locaux affrontent parfois seuls un cadre réglementaire qui ne leur permet pas, selon eux, d'agir efficacement pour faire cesser ces dépôts et décharges sauvages.

Cet épineux problème est manifeste, peut-être plus que partout ailleurs, dans l'ex-plaine maraîchère de Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine et Chanteloup-les-Vignes. L'agriculture y a été interdite il y a 10 ans à cause de la pollution aux métaux lourds, due à l'épandage des effluents de Paris pendant un siècle. Elle a été remplacée par un réseau francilien d'entreprises du secteur de la démolition, qui y ont déposé illégalement plusieurs milliers de mètres cubes d'ordures et gravats parfois toxiques.

« C'est un cercle vicieux »

Dans la plaine des boucles de Seine comme dans des dizaines d'autres communes de la vallée, la gravité de la situation est telle que des habitants, des citoyens, se mobilisent seuls afin d'alerter les pouvoirs publics. Les médias locaux sont submergés d'appels à l'aide, en provenance de toute la vallée. L'Etat sera-t-il plus sensible à ces cris qu'à ceux des maires et associations, qui s'époumonent depuis parfois des années ?

Si la majorité des déchets proviennent sans contestation possible du secteur du BTP, il n'est pas le seul fautif, loin de là. Nombre de maires notent ainsi la croissance forte du sentiment d'impunité, se manifestant par l'explosion des dépôts illégaux en provenance de certains commerçants comme de particuliers de moins en moins scrupuleux, y compris parfois en plein centre-ville. L'impuissance manifeste des pouvoirs publics renforcerait cet incivisme généralisé.

Dans le cadre de cette enquête, *La Gazette* est allée à la rencontre des citoyens, des élus, des associations de vallée de Seine. La plupart d'entre eux, au-delà des entreprises et particuliers délinquants, estiment aujourd'hui que l'Etat et la justice, dont l'inertie est pointée du doigt, doivent prendre leurs responsabilités. Le sous-préfet, représentant de l'Etat, reconnaît que la chose n'est pas une priorité de la police, mais renvoie la balle aux députés en ce qui concerne la réglementation.

Mardi 27 janvier, Les Alluets-le-Roi. Guillaume Camelin, Aubergenvillois de 27 ans, rentre du travail, et s'arrête comme souvent en bord de forêt. Sac poubelle en main, il commence à ramasser. « *Cette fois-là, j'ai vu les factures ! J'ai vu rouge, je me suis dit que j'allais les afficher* », témoigne-t-il. Il nomme notamment une entreprise de Vernouillet, une autre à Hardricourt, photos des factures à l'appui, et diffuse le tout sur Facebook. Rapidement, la chose est partagée des centaines de fois.

« *La dernière fois, j'ai appelé les gendarmes, la plateforme d'appel a botté en touche, ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas le temps de traiter ce genre d'affaires* », explique cet éducateur « *révolté* » par les sociétés du bâtiment fautives et le manque de sanctions. « *Plus ils laissent, plus ça s'étend, et plus ça incite les gens à le faire, j'ai l'impression que c'est un cercle vicieux* », analyse-t-il. Le lendemain, en mairie des Alluets-le-Roi, l'accueil est bon, et les gendarmes locaux, eux, prennent l'affaire en main.

Sortant de l'hôtel de ville, il se filme : « *Ca fonctionne, faites-le, ne laissez pas s'en sortir ces salopards qui polluent nos forêts, nos sous-bois, nos clairières !* » Suite à ses publications sur Facebook, il est contacté par une quinzaine de locaux, et ce collectif spontané a choisi l'action. « *J'ai acheté un appareil photo pour chasseurs, qui prend des images nocturnes, à détecteur de mouvement* », confie-il, bien décidé à faire pleuvoir les plaintes.



LA GAZETTE EN YVELINES

Morcelée en centaines de petites bandes de terrains privés autrefois cultivés, « la plaine » comme ses habitants l'appellent est aujourd'hui un dépotoir à ciel ouvert, régulièrement touché par des incendies aux fumées forcément toxiques.

« L'action judiciaire est compliquée »

« *Ca jette l'opprobre sur la profession alors que ça reste marginal, même si ça a un impact majeur sur le territoire* », déplore Jean-Luc Gris (SE), maire du village de Gaillon-sur-Montcient, de ces entrepreneurs du bâtiment véreux. « *La difficulté n'est pas nouvelle* », et d'ailleurs, « *les gens [fautifs] s'étonnent quand on leur dit qu'il ne faut pas le faire [car parfois] on ne leur a rien dit pendant 20 ans* », reconnaît celui qui est aussi vice-président chargé des déchets à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), regroupant 73 communes autour du fleuve.

« *L'action judiciaire est compliquée, il faut faire des signalements au procureur de la République* », témoigne ce maire rural rapportant « *un épuisement* » des élus locaux. « *Si on le fait, on veut être sûrs que les gens vont être sanctionnés,* avance-t-il, comme bien d'autres élus contactés, de l'Etat et de la justice qui leur confient le problème. *Le maire a les pouvoirs de police mais n'a ni formation, ni moyens, ni police municipale ! C'est un peu botter en touche et ça ne me paraît pas très sain...* »

La communauté urbaine souhaite lancer une expérimentation avec des caméras, comme l'a fait l'Office national des forêts (ONF) en forêt de Saint-Germain-en-Laye, où les promeneurs ne peuvent plus marcher sans tomber sur des déchets. « *Sur le domaine public, c'est une question de moyens* », estime donc Jean-Luc Gris, mais « *l'intervention est plus compliquée sur les terrains privés* ». Il faut retrouver les propriétaires pour permettre l'accès, et sinon leur envoyer une mise en demeure de retirer les déchets, voire, ensuite, lancer une procédure auprès des services de l'Etat.

Nombre de maires décrivent ces procédures comme trop pesantes. Cette situation est celle de l'ancienne plaine maraîchère d'une boucle de la Seine, à cheval sur Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine et Chanteloup-les-Vignes. Morcelée en centaines de petites bandes de terrains privés autrefois cultivés, « *la plaine* » comme ses habitants l'appellent est aujourd'hui un dépotoir à ciel ouvert, régulièrement touché par des incendies aux fumées forcément toxiques. En 2007, quelques familles Rom s'installent dans ces terres devenues no man's land.

Progressivement, des entreprises franciliennes de démolition flairent le filon, et trouvent un accord avec ces habitants, selon de nombreux témoignages... y compris celui du sous-préfet Stéphane Grauvogel, donné aux Triellois lors d'une réunion publique portant sur l'évacuation du dernier camp de Roms (voir article en p.8). Les sociétés amènent les déchets en poids lourd, parfois 20 par jour, et les Roms, qui étaient jusqu'à 600 à vivre là, les transbordaient en camionnette contre paiement.

« *Ca fait dix ans que j'ouvre ma bouche !* », se révolte Bruno Pivat, propriétaire d'une dizaine de parcelles dans la plaine, qui alerte les élus carriérois depuis qu'il a découvert ce manège. Jeudi dernier, il fait visiter à *La Gazette* cette décharge en compagnie d'Alban Bernard, un simple habitant qui remue ciel et terre avec site internet, pétition et vidéos, pour sensibiliser l'opinion publique, les élus et l'Etat : « *Je suis volontairement agressif, on en a marre d'avoir de la merde chez nous.* »

« On a tous laissé faire »

Venant de l'Est, il suffit de marcher quelques dizaines de mètres pour tomber sur de petites décharges... avant de découvrir la fameuse « *mer de déchets* » que plusieurs associations locales, comme Triel environnement, ont rendu publique il y a un an. Un secteur est réservé aux débarras et aux gravats, parfois amiantés. La présence d'objets issus de bureaux d'un opérateur téléphonique ou d'un office HLM de Seine-Saint-Denis, entre autres, témoignent d'un réseau criminel d'entreprises de taille suffisante pour répondre aux appels d'offres de ces grandes sociétés ou institutions.

En janvier, Alban Bernard, exconducteur de travaux de profession, découvre cette accumulation phénoménale, lors d'une promenade plus poussée que d'habitude avec son chien. « *A un moment, je lève la tête, je ne reconnaissais plus où j'étais ! [...] Regardez, ils se sont mis en groupe, ici la partie aspirateurs, là la partie ordinateurs* », fait-il remarquer une fois dépassé le secteur du BTP : « *On a tous laissé faire, à ne rien dire pendant des années... et quand je dis nous, c'est plutôt l'Etat !* »

L'ancien maire Eddie Aït (MR), qui réclame aujourd'hui des « *Etats*

généraux » des pouvoirs publics sur le sujet (comme bien des élus, Ndlr), a tenté sous son mandat d'interdire l'accès en creusant des fossés. « *Fausse bonne idée* », note à posteriori Bruno Pivat : ils ont été aussitôt remplis de déchets. En 2017, les élus, de la Région aux communes, assistés des entreprises spécialisées Picheta et EMTA, ont réalisé deux diagnostics parallèles ensuite fusionnés, aboutissant en juin au tarif d'un million d'euros environ, pour vider la plaine de ses déchets.

Mais les dépôts n'ont pas cessé depuis, et ce malgré l'évacuation, suite à des arrêtés de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, de l'ensemble des camps de Roms alors présents. Le retrait des déchets, désormais répartis en des centaines de points, sera bien plus coûteux selon Alban Bernard. Il recense minutieusement la taille et la composition des déchets, publiés au sein d'une carte en ligne, et estime aujourd'hui le volume en cause à 7 000 mètres cubes.

Responsable de la gestion des déchets, la communauté urbaine GPSEO avoue une certaine impuissance face au coût. « *C'est le bordel* », résume de façon lapidaire Frédéric Spangenberg (DVG), deuxième adjoint triellois. Il « *remue ciel et terre* » depuis longtemps au sein de son intercommunalité, fusionnée dans GPSEO en 2016, processus ayant remis à plat nombre de mesures envisagées avant la fusion. La « *mer de déchets* » déclenche aussi des tensions, les élus de Triel-sur-Seine se montrant plutôt agacés par le silence total de la maire chantelouvaise Catherine Arenou (DVD).

« *Il ne faut pas croire que ça nous fait plaisir de voir la plaine dans cet état-là !* », répond de son côté le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD). Selon lui, une solution globale, du nettoyage à la reconversion, est actuellement en discussion, impliquant tous les pouvoirs publics des communes à l'Etat. « *Il faut la mobilisation du gouvernement et des forces nationales, car on voit bien qu'on est sur une problématique qui dépasse complètement les maires de chaque commune, voire même les intercommunalités* », témoigne cet élu tout aussi exaspéré que ses administrés.

« *Un jour, il va falloir assouplir cette loi française, pour l'interventionnisme de la puissance publique, qu'à un certain seuil, ce soit quelqu'un d'autre que le propriétaire du terrain qui s'en occupe* », estime l'édile, comme pour l'obligation du « *flagrant délit* » dur à prouver : « *Vous ne pouvez pas verbaliser* ». Il souhaite une forte répression policière et judiciaire : « *On voit bien qu'il y a un niveau d'impunité, chez ceux qui ont déposé ces déchets, qui est considérable.* » Il déplore d'ailleurs un incivisme croissant sur le sujet, y compris dans la partie urbaine de la commune.

Cet incivisme progresserait de manière spectaculaire, témoignent d'autres élus. A Mantes-la-Jolie, le nouveau maire Raphaël Cognet (LR) est ainsi confronté, dans le quartier du Val Fourré, à d'importants dépôts de déchets un peu particuliers. Depuis le déménagement du marché en février, certains commerçants sédentaires continuent ainsi à déposer leurs déchets variés, comme la mairie le tolérait depuis toujours, au compacteur de cartons désormais aussi fermé.

« Il faut la mobilisation du gouvernement »

Il a donc décidé, pour l'instant, d'installer des caméras et de ne rien ramasser, à titre d'exemple pour les patrons de la dalle commerçante... mais pas que : « *On a des commerçants du centre-ville et des restaurateurs qui dégagent leurs déchets au compacteur,* témoigne-t-il. *Maintenant, on le sait et on a des noms, des photos de plaques. On ne lâchera rien, c'est une question de qualité de vie et de respect des autres.* »

Les amendes doivent bientôt tomber sur ces sociétés indélicates, pour peu que la municipalité soit écoutée de la justice. « *Il faut que les procureurs nous suivent dans les procédures* », rapporte-t-il en précisant à l'adresse de ses administrés : « *J'en fais un combat personnel.* » Bien d'autres maires ont indiqué leur peu de confiance en la justice sur le sujet, leurs communes ne parvenant que trop rarement à faire condamner les entreprises se livrant à des dépôts illégaux.

Alors, parfois, ils prennent eux-mêmes les choses en main, quitte à flirter avec la loi. Le 21 novembre dernier, le maire de Vélizy, Pascal Thévenot (LR), ramène ainsi des carreaux de plâtre dans la cour du domicile d'un administré indélicat. Ce dernier l'assigne au tribunal pour violation de domicile. « *Le maire de Vélizy a fait une petite erreur que je faisais avant, et que je ne fais plus, entrer dans la propriété* », analyse Christophe Dietrich (SE), maire de Laigneville (Oise).

Cet ancien policier a constaté, à son arrivée en 2014 à la tête de la mairie du village, la difficulté à faire condamner les pollueurs. Il est donc devenu spécialiste, après des enquêtes poussées, de ces opérations de « *retour à l'envoyeur* » qu'il diffuse ensuite sur internet. Résultat : de « *quatre à cinq dépôts par semaine* », il est passé à « *un ou deux par an* ». Il a envoyé un courrier à Pascal Thévenot pour lui proposer de témoigner au tribunal. Selon lui, le préfet de son département comme la justice voient d'un très mauvais oeil ses actions coup-de-poing : « *Mais il y a un vide juridique...*»

Si l'ampleur du problème est aujourd'hui très importante, et fort répandue en France, « *ça relève du maire qui a un pouvoir de sanction administratif et financier* », persiste le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye. Il se souvient cependant que, face au problème, les services préfectoraux avaient tenu des réunions pour mettre en place « *des opérations policières* ». Mais il y a eu « *la problématique attentats* », et l'Etat a remisé à plus tard ses bonnes intentions faute de moyens.

« Il y a un problème de législation »

« *Quand vous voyez tant de professionnels qui n'appliquent pas la loi, il y a un problème, mais on ne va pas mettre des gardes tous les dix mètres dans la forêt* », avance le représentant de l'Etat pour qui « *la répression sur les déchets est hyper compliquée* ». Alors, il pose clairement la question du cadre réglementaire et légal entourant ces actes et leur sanction : « *S'il y a un tel niveau de non-respect de la législation, c'est qu'il y a un problème de législation, sans doute un problème de fond.* »

Les maires ne manquent d'ailleurs pas de pistes de solution, que pourraient porter les députés de leurs circonscriptions. « *Chaque fois qu'on a un véhicule impliqué dans le dépôt d'un déchet sauvage, on saisit immédiatement le véhicule et on l'envoie en destruction,* suggère celui de Carrières-sous-Poissy, comme peuvent être saisis les biens liés au trafic de drogue. *Car vous pouvez verbaliser, mais si les personnes ne sont pas solvables...* »

« Les citoyens n'en peuvent plus »

A Triel-sur-Seine comme à la communauté urbaine GPSEO, il est demandé que ceux qui commandent des travaux puissent s'assurer que la mise en décharge facturée a été faite. « *Il faudrait que la déclaration de fin de travaux (et donc le paiement final, Ndlr) ne soit fournie qu'à la délivrance d'un avis de dépôt en centre agréé* », demande ainsi le deuxième adjoint triellois. Il regrette que sous la précédente mandature, une députée lui ait répondu « *qu'on était dans la simplification administrative et pas le contraire* ».

Le député LR du Mantois, Michel Vialay, est devenu vice-président du groupe d'étude parlementaire sur la gestion des déchets ménagers, lancé le 7 février dernier. « *Il faut faire que les décharges puissent être accessibles aux entrepreneurs de façon gratuite, et le faire payer au moment où on achète les matériaux* », indique-t-il. Comme pour l'écotaxe sur les appareils électroménagers, « *on fait payer le recyclage à la source* », évitant une grande partie des « *comportements déviants* ».

Michèle de Vaucouleurs, députée Modem d'une circonscription comprenant l'ex-plaine maraîchère, attend une réponse à une question écrite au gouvernement sur le sujet. Elle juge « *scandaleux de se débarrasser de ses déchets en inconscience totale du respect dû à l'environnement* », et soutiendra la proposition de GPSEO. Elle se demande aussi s'il ne serait pas possible de « *pointer du doigt ces attitudes* » en mettant « *les entreprises face à la honte de ce qu'elles font* ».

Députée LREM de la sixième circonscription, sensibilisée par ses visites de terrain, Natalia Pouzyreff assure que sur « *cet enjeu de santé publique* », elle appuiera les initiatives de ses homologues de vallée de Seine. Elle va réfléchir à une mission d'information parlementaire sur le sujet, notamment afin de le mettre en lumière. « *Au niveau de l'Etat, il y a un manque de conscientisation là-dessus, les citoyens n'en peuvent plus* », note-t-elle : « *C'est un sujet qui nous incombe, à nous les députés, qui faisons le lien entre la population et le gouvernement.* »

« On veut être sûrs que les gens vont être sanctionnés »

Une mission d'alerte prise très au sérieux par Bruno Millienne, député Modem d'une circonscription englobant Les Mureaux, ainsi que Méricourt où la récente crue a charrié plus de 200 tonnes de déchets variés (il avait alors interpellé le gouvernement dans l'hémicycle, Ndlr). Réclamant « *un plan Orsec* » pour la plaine de la boucle de Seine, il assure mobiliser ses réseaux tant comme conseiller régional qu'auprès du gouvernement.

Il pose par ailleurs la question (comme Natalia Pouzyreff, Ndlr) de l'harmonisation des tarifs et d'une multiplication des déchèteries dédiées aux professionnels : « *Il faut réunir les acteurs de recyclage de ces déchets.* » En vallée de Seine, une déchèterie professionnelle a été récemment ouverte à Rosny-sur-Seine par la Sotrema, publique, complétant celle de l'entreprise Picheta, privée, à Achères. La communauté urbaine réfléchit à une troisième implantation aux Mureaux.

Ignorer le problème pourrait devenir de plus en plus difficile pour l'Etat, grâce à ces députés, communes, associations, citoyens de vallée de Seine. Une demi-douzaine d'interpellations, directes ou par courrier, ont ainsi été adressées directement au ministre de l'environnement Nicolas Hulot, à son cabinet, ou à son secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu, et d'autres devraient suivre. Le gouvernement, silencieux jusqu'à présent, finira-t-il par y répondre ?

Déchets : quels sont les « points chauds » de la vallée de Seine ?

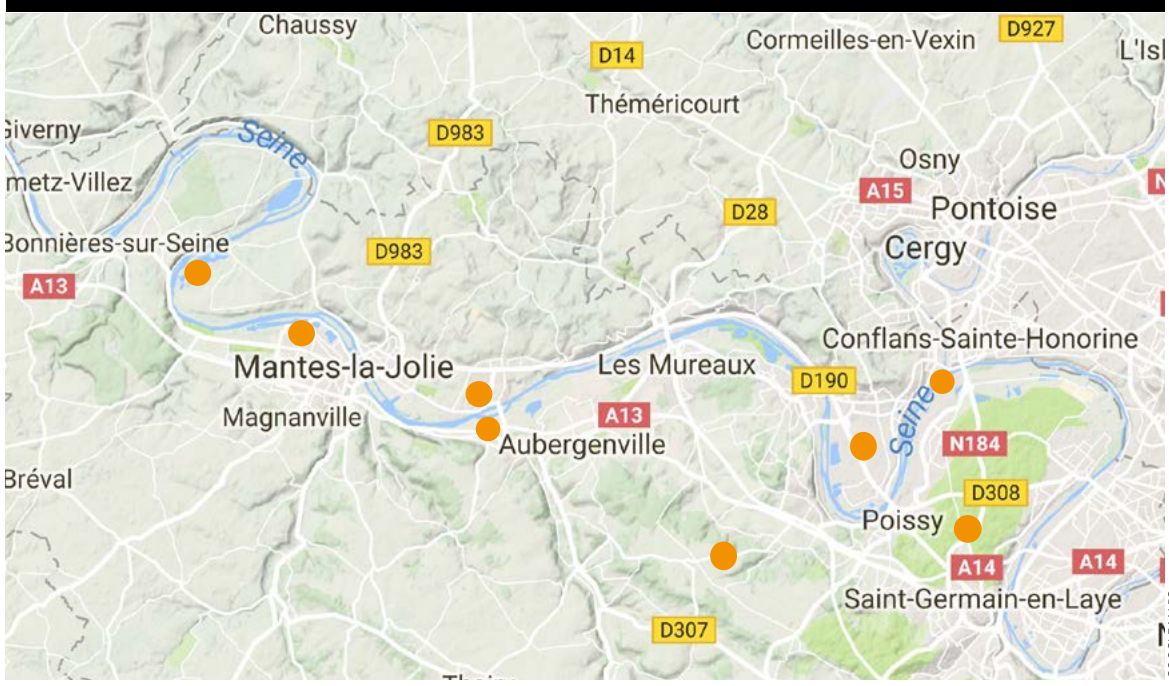

La carte ci-dessus, très loin d'être exhaustive, présente les différentes situations d'accumulation de déchets ces derniers mois, des décharges et dépôts ayant soulevé l'indignation de riverains, en passant par les situations liées aux berges et révélées par la dernière crue.

VALLEE DE SEINE Hôpitaux : élus et médecins demandent à garder le directeur par intérim

Mantes-la-Jolie, Poissy, Saint-Germain-en-Laye : les trois maires et les représentants des médecins demandent à l'Agence régionale de santé (ARS) de conserver l'actuel directeur par intérim.



LA GAZETTE EN YVELINES

Vendredi dernier, ils ont organisé une conférence de presse pour faire savoir leur refus, quelque soit le candidat choisi par l'ARS.

Directeur général par intérim des centres hospitaliers de Mantes-la-Jolie et de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Sylvain Groseil est censé reprendre sa fonction de directeur adjoint ce mardi 6 mars (après le bouclage de cette édition, Ndlr), une fois annoncé le choix de l'Agence régionale de santé (ARS). Hors de question pour les élus des communes concernées, comme pour la communauté médicale des trois sites, et pour une partie des organisations syndicales (voir encadré).

Vendredi dernier, ils ont organisé une conférence de presse pour faire savoir leur refus, quelque soit le candidat choisi par l'ARS. Ce serait, selon le site internet spécialisé *Hospimédia*, l'actuelle directrice de l'hôpital de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Yolande Di Natale. Ils avancent la nécessaire stabilité des équipes de direction, en place depuis 2013 et l'arrivée du précédent directeur, Mickaël Galy, parti en septembre 2017. Contactée, l'ARS se refuse à tout commentaire.

« *On a été prévenu il y a quelques semaines par l'ARS qu'on devait signaler et signifier le choix du futur directeur qui viendrait coiffer à la fois Poissy, Saint-Germain et Mantes* », indique Karl Olive (DVD), maire de Poissy et président du conseil de surveillance de l'hôpital de Poissy-Saint-Germain-en-Laye. S'ils ont reçu chacun des six candidats, le 22 février, les trois maires ont envoyé un courrier au directeur général de l'ARS d'Île-de-France pour demander un choix alternatif, chacun plaidant cette cause au téléphone.

« *Au niveau politique, ça fait 20 ans qu'on attend d'avoir un outil "digne de ce nom", on a été baladés, les uns et les autres, et souvent par ailleurs à cause de conflits politiques,* détaille le docteur Stéphane Hazan, président de la Commission médicale d'établissement (CME), l'instance de représentation des médecins, de l'hôpital mantais (il est aussi maire SE de Lainville-en-Vexin, Ndlr). *Aujourd'hui, il y a une stabilité, et on souhaite continuer à être sur cette même unité.* » Avec son homologue pisciacaise Jacqueline Selva, il a envoyé un courrier commun en ce sens à l'ARS.

Mais ils ont l'impression de ne pas avoir été entendus. « *Les élus que nous sommes avons décidé que l'actuel directeur convenait tout à fait. D'après les échos qui nous remontent, il est fort probable que notre point de vue ne soit pas pris en compte,* justifie de cette protestation publique Cécile Dumoulin (LR), conseillère départementale et présidente du conseil de surveillance de l'hôpital de Mantes-la-Jolie. *Les raisons ne sont pas liées aux candidatures présentées.* »

Ils assurent que cette demande n'a pas pour origine Sylvain Groseil, même s'il est au courant de leur démarche. Compte tenu des règles administratives réglant cette nomination, il lui est d'ailleurs théoriquement impossible de postuler. Les présents de vendredi proposent une solution alternative, « *avec une signature de droit public (déjà utilisée par le passé dans les Yvelines, Ndlr), sur deux ans par exemple* », assure Karl Olive. Il suggère, sinon, de le laisser en intérim : « *Il n'y a pas de raison de se précipiter pour avoir un nouveau directeur.* »

« *Les sujets de santé sont des sujets compliqués, là, on a l'occasion de faire simple, on est tous d'accord, ça doit interpeller les gens,* s'émeut le nouveau maire LR de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet. *Comment se fait-il que cet accord unanime et historique ne soit pas pris en compte ? On ne peut pas avoir, d'un côté, la gestion du quotidien (au conseil de surveillance, Ndlr), et en même temps nous dire, au moment où il y a des décisions à prendre, «vous n'y êtes pas».* »

Tous mettent en avant les qualités de Sylvain Groseil, avançant par exemple sa participation au maintien d'un service de réanimation au centre hospitalier de Meulan-en-Yvelines grâce à un accord avec les trois hôpitaux sous sa direction. « *J'ai été stupéfait de voir l'écoute que pouvait avoir Sylvain* », a aussi constaté le maire de Poissy à l'occasion de ses visites des différents services en tant que nouveau président du conseil de surveillance.

Et puis, « *pour la quatrième année consécutive, le centre hospitalier Poissy-Saint-Germain sera dans la zone d'équilibre* » (soit un faible déficit alors qu'il était annoncé à trois millions d'euros en janvier, Ndlr), se félicite Karl Olive, attribuant cette réussite à la direction actuelle. « *Et pour Mantes-la-Jolie, c'est moins deux millions d'euros* » (contre un déficit annoncé à trois millions d'euros en janvier, Ndlr), complète Cécile Dumoulin.

« *On est en train de poser les fondations du GHT (Groupement hospitalier de territoire, Ndlr), on ne change pas le chef de chantier en début de chantier,* ajoute Stéphane Hazan. *Si on casse cette dynamique, on prend un an de retard.* » S'ils n'étaient pas écoutés, les maires démissionneront-ils des instances ? « *On n'est pas du tout dans cette étape-là* », répond Karl Olive. « *Je ne ferme la porte à aucune éventualité* », indique néanmoins Arnaud Péricard (DVD), le maire saint-germanois.

Soutien de la CFDT, les syndicats mantais pas prévenus

Vendredi, seule la CFDT de l'hôpital de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, syndicat majoritaire, soutenait la demande par sa présence. « *Les gens qui, depuis l'ARS centrale à Paris et pas sur le terrain, se permettent de prendre des décisions. Ils servent à quoi ?* », demande la secrétaire du syndicat, Catherine Loric-Assous. Elle rappelle d'ailleurs qu'entre 2011 et 2013, lorsque la situation sociale était très tendue, l'ARS était restée silencieuse malgré des demandes d'intervention.

A Mantes-la-Jolie, les deux syndicats de l'hôpital, FO et CGT, assurent n'avoir pas été prévenus de cette demande publique. « *C'est de la manipulation, qu'ils laissent les organisations syndicales en-dehors de leurs salamalecs* », déplore Bernard Landais, secrétaire de FO. « *On favoriserait plutôt un nouveau directeur,* complète son homologue de la CGT, Catherine Martinez-Mokrani. *Nous, Monsieur Groseil, à Mantes, on ne le voit pas. Un nouveau directeur ne changerait rien.* »

En bref

VALLEE DE SEINE La communauté urbaine gagne un guide du Routard

Disponible dès ce mercredi, ce guide a pour vocation de « valoriser le territoire » et en répertorier ses sites emblématiques.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est une photographie à l'instant T du territoire », souligne Laurent Brosse (LR), vice-président en charge du tourisme à la communauté urbaine.

La vallée de Seine comme destination touristique au même titre que la Provence, du Japon ou l'Australie. Ce mercredi, sort en effet un *guide du Routard* d'une centaine de pages, dédié au territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et à la vallée de Seine en général.

« *Nous sommes coincés entre deux territoires à forte attractivité, Paris et la Normandie,* résume Laurent Brosse, vice-président en charge du tourisme à la communauté urbaine et maire LR de Conflans-Sainte-Honorine. *C'est une force, mais aussi une faiblesse, puisqu'il y a une certaine difficulté à se mettre en avant.* » Les élus ont ainsi sollicité les éditions Hachette pour « *vendre* » le territoire. Mais si le guide a été réalisé en collaboration avec les offices de tourisme, Laurent Brosse insiste : « *L'idée, ce n'est pas que ce soit les élus qui mettent en avant le territoire. Il y a eu un vrai travail de terrain.* »

Parmi les sites mis en avant dans le guide, la villa Savoye à Poissy, le musée de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine, la collégiale de Mantes-la-Jolie ou encore la boucle de Moisson. « *C'est une photographie à l'instant T,* souligne l'élu. *Il pourra être enrichi.* »

En bref

LES MUREAUX Le premier ministre du Québec en visite

Quelques semaines après la président français, Philippe Couillard, premier ministre du Québec, va découvrir la médiathèque des Mureaux.

Il n'y a pas que les membres du gouvernement français qui enchaînent les visites aux Mureaux. Après la récente venue du président de la république, Emmanuel Macron, le mardi 20 février, c'est le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, qui se rendra à la médiathèque muriautine dans l'après-midi de ce jeudi 8 mars.

Comme le président français quelques semaines avant lui, Philippe Couillard assistera à une présentation de la Micro-folie des Mureaux. La Micro-folie, sorte de musée numérique, permet aux habitants de la commune et des environs de découvrir des œuvres exposées dans plusieurs sites culturels français sur des tablettes grâce à un partenariat avec la Villette. A l'occasion de la venue du premier ministre du Québec, une « *lettre-accord entre le musée de la civilisation du Québec et la Villette* » devrait être signée.

En bref

VALLEE DE SEINE Deux ans de travaux pour la passerelle Mantes/Limay

Les travaux de construction de la passerelle piétonne qui reliera Mantes et Limay viennent de commencer.

Depuis le vendredi 16 février, la circulation sur le pont entre Mantes et Limay est temporairement passé de trois à deux voies dans le cadre de la construction de la passerelle pour piétons et cyclistes qui reliera Mantes et Limay. La première phase du chantier durera jusqu'à l'hiver et concerne la passerelle entre la place de l'Etape à Mantes-la-Jolie et l'île aux Dames.

Un cheminement sur l'île raccordera ensuite cette première passerelle au Vieux pont, qui sera ensuite restauré. Le communiqué de presse de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise apprend que « *l'ensemble de l'opération est évalué à 9 579 113 euros* » et que celle-ci « *devrait s'achever fin 2019* ». GPSEO indique qu'un « *itinéraire conseillé via la rocade de Limay (RD983) est mis en place pour éviter la zone de travaux et atténuer les perturbations* ».

En bref

POISSY Dernière semaine pour donner votre avis sur Maurice Clerc

Débutée le 15 février, l'enquête publique portant sur l'aménagement du site Maurice Clerc prendra fin le jeudi 15 mars. Ce projet prévoit la construction de 450 logements et d'une résidence seniors de 120 habitations sur l'ancien centre sportif et culturel de PSA. L'enquête publique se déroule à la direction de l'urbanisme et de la stratégie foncière, au 112 ter rue du Général de Gaulle, où le dossier est consultable.

POISSY La recherche hospitalière dans une prestigieuse revue

Dans sa dernière lettre d'information, le Centre hospitalier intercommunal Poissy – Saint-Germain-en-Laye (Chips) apprend qu'une étude de l'un de ses docteurs a été publiée dans la prestigieuse revue scientifique *le Journal of the american medical association (Jama)*. « *C'est une étude épidémiologique [...] sur la morbidité de la méthode de stérilisation tubaire hystéroscopique qui a été publiée dans le Jama, co-signée par le Dr Georges Bader, gynécologue-obstétricien du Chips* », indique l'hôpital. La lettre d'information ajoute que l'année dernière, « *près d'une centaine d'articles scientifiques ont été publiés dans des revues médicales dans le cadre des recherches menées au sein du Chips* ».

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX Devant la mairie, le Mirage 2000 séduit

« *C'est quelque chose qu'on n'a pas l'habitude de voir. En plus, Les Mureaux, avec l'aviation, c'est une histoire qui date* », note samedi midi Omar, dans la queue aux côtés de ses trois jeunes enfants. Après un jour de montage, l'armée de l'air a fait visiter tout le week-end le cockpit du prototype n°3 de Mirage 2000, dans le cadre du festival *Ciel en Seine*. « *Les gens connaissent l'armée de l'air à travers un point dans le ciel, on veut créer ce lien avec les citoyens* », précise le commandant Philippe Bruni de ces opérations de communication organisées de préférence loin des bases aériennes.

En bref

POISSY Une prime de 2 400 euros pour les salariés de PSA

Dans un tract daté du 1er mars, le syndicat Force ouvrière de PSA apprend que suite à la publication des résultats financiers 2017 du groupe, « *chaque collaborateur du groupe touchera au minimum 2 400 euros nets pour un temps plein* » pour l'intéressement. « *Le montant le plus élevé depuis plus de dix ans est en hausse de 110,9 % par rapport à 2014* », apprécie le tract de FO. Ce dernier apprend également que le déblocage de cette somme doit être demandé par courrier. En revanche, cet intéressement ne concerne pas les intérimaires.

LIMAY La Poste ferme pour trois mois

En marge de la réunion publique d'information sur le devenir du secteur gare, le maire de Limay a annoncé que la Poste allait fermer pendant trois mois pour travaux mais verrait son service être maintenu. « *La Poste va fermer d'avril à juin car il est envisagé de restructurer l'agence, pour améliorer la qualité d'accueil* », détaille Eric Roulot, le maire PCF.

Il s'est cependant montré rassurant sur la poursuite du service. Pendant ces trois mois, la Poste « *sera au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, à la place de la CPAM (définitivement fermée depuis octobre dernier, Ndlr) pour faire en sorte que vous ne soyez pas obligé d'aller à Gargenville* ».

AUBERGENVILLE Renault Flins : 350 CDI dont « plus de 75 % » iront aux intérimaires

Ces nouvelles embauches viennent s'ajouter aux 651 emplois en CDI déjà créés depuis 2015. Les syndicats regrettent que le nombre d'intérimaires embauchés ne soit pas plus conséquent.

La direction avait fait circuler l'information sur le site dès son officialisation. Pourtant, à l'heure du changement d'équipe ce midi du mercredi 28 février, les quelques intérimaires croisés n'étaient pas encore au courant. D'ici quelques mois, 350 personnes en CDI et 50 autres en CDD seront embauchées au sein du site aubergenvillois. Si les syndicats sont satisfaits que la majorité de ces embauches concernent des intérimaires, ils estiment le nombre de concernés insuffisant au vu du nombre actuel d'intérimaires.



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'usine va bien, commente le directeur de l'usine Jean-Luc Mabire. En 2017, nous avons produit 187 000 voitures. »

« *L'usine va bien,* commente le directeur de l'usine Jean-Luc Mabire, arrivé en juillet dernier de l'usine de Sandouville (Seine-Maritime) de la situation actuelle du site. *En 2017, nous avons produit 187 000 voitures, soit une augmentation de plus de 15 % de l'activité.* » Une hausse qui s'explique notamment par l'arrivée de la Micra en début 2017, mais également la forte demande concernant la voiture électrique Zoé.

En 2017, « *plus de 30 000 voitures* » électriques ont en effet été vendues en Europe, selon un article de *Challenges* publié le 2 février dernier. Parmi les premiers pays concernés, la Norvège, où « *les véhicules zéro émission sont exempts de TVA et bénéficient de diverses mesures favorables comme la circulation sur les voies de bus* », poursuit l'hebdomadaire économique.

« Confiance en l'avenir »

Ce contexte économique favorable inspire « *confiance en l'avenir* » au directeur du site. « *Pour la quatrième année consécutive, nous réalisons des embauches en CDI* », poursuit-il. Cette nouvelle vague de recrutement vient s'ajouter aux 651 embauches en CDI réalisées au sein de l'usine depuis 2015. Elle concerne surtout les postes « *d'agents de fabrication, de maintenance et du management* », détaille Jean-Luc Mabire.

« *Plus de 75 %* » d'entre elles devraient concerner les « *environ 2 000* » intérimaires déjà présents sur le site. « *On va vers une baisse du nombre d'intérimaires sur le site,* précise Jean-Luc Mabire. *L'année dernière, Renault France a signé l'accord Cap 2020 avec les partenaires sociaux (les syndicats CFE, CFC-CFDT et FO, Ndlr). Le groupe s'engage à réduire de moitié les intérimaires sur les sites français.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On est dans une usine où il y a autant de CDI que d'intérimaires », regrette Ali Caya, secrétaire de la CGT.

« *Ca ne résout absolument rien* », fustige pour sa part Ali Caya, délégué syndical et secrétaire de la CGT. « *On est dans une usine où il y a autant de CDI que d'intérimaires* », regrette-t-il. Et ajoute : « *Seul un septième d'entre eux seront embauchés. C'est très bien pour eux, mais c'est 2 000 intérimaires en situation de précarité qui devraient l'être.* » Le sentiment est partagé par une autre organisation syndicale du site.

Son homologue de Force ouvrière, Dominique Bertrand, évoque ainsi une « *bonne nouvelle* ». Il ajoute : « *On espère que ça va continuer. (...) Il y a de très fortes chances que les 50 CDD puissent se transformer en CDI.* »

Le syndicaliste souligne également l'existence de « *l'école des savoirs* », mise en place au sein de l'usine et qui permet aux intérimaires de s'entraîner avant de passer les tests d'embauche. « *On ne les laisse pas sur le carreau,* explique-t-il. *Cela leur permet d'ouvrir des portes.* »

AUFFREVILLE-BRASSEUIL Un dernier hommage à Alain, SDF décédé dans les bois

Une semaine après la découverte du corps sans vie d'Alain dans la cabane qu'il occupait dans les bois, une cinquantaine de personnes ont assisté aux obsèques de cet homme connu dans le village.

Alain, sans-abri, a sans doute été l'une des premières victimes yvelinoises du froid. Vendredi 23 février, alors que la vague de froid sibérien s'annonçait, le corps sans vie de cet homme de 62 ans avait été retrouvé dans sa cabane, en forêt d'Auffreville-Brasseuil, qu'il occupait depuis plusieurs années. Une semaine après, vendredi 2 mars, la municipalité a organisé et pris à sa charge les obsèques de ce SDF bien connu dans le village de 650 âmes.

Réunis au cimetière de la commune, où les cendres d'Alain ont été déposées dans le colombarium, une cinquantaine de personnes ont assisté à l'émouvante cérémonie. « *Le monde qui est là prouve qu'il était considéré,* confie Serge Ancelot (LR), maire d'Auffreville-Brasseuil. *Je le connaissais de vue : il est très ermite, très discret. Il n'y avait rien de mal à dire de lui, ce qui fait que d'emblée, on a décidé de lui faire une cérémonie, comme pour l'un des nôtres.* »

Ce jour-là, parents du défunt, Auffrevillois, amis et élus se sont réunis pour un dernier hommage. Tous soulignent qu'Alain, membre d'une importante fratrie, habitait suivant sa volonté, dans les bois, depuis environ deux ans. « *Tu avais trouvé refuge dans cette cabane, tu t'y sentais bien, tu avais trouvé la liberté* », adresse dans sa prise de parole Bruno Goujon, conseiller municipal auffrevillois. Il se souvient avec émotion de « *ce jour où tu t'es présenté à la maison avec un bouquet de lilas* ».



LA GAZETTE ENYVELINES

A l'abri des regards de tous, à l'issue des obsèques, le maire d'Auffreville-Brasseuil a remis un sac de denrées alimentaires à destination des SDF du Mantois.

« Le monde qui est là prouve qu'il était considéré »

« *C'était son choix de vivre en retrait,* confie Frédéric, également sans-abri, et ami depuis cinq ans d'Alain. *Il avait rencontré trop de problèmes dans sa vie.* » Comme Frédéric, de nombreux SDF du Mantois ayant côtoyé Alain dans les locaux de l'association de solidarité Déclic, confient leur peine. « *Il était apprécié de tous en général, pour sa bonne humeur paternelle* », résume l'un d'eux, à quelques pas de la photo d'Alain.

C'est d'ailleurs l'inquiétude au sein de Déclic qui avait mené à la triste découverte. « *Ça faisait deux jours qu'on ne l'avait pas vu* », raconte Nicolas qui s'est alors rendu sur place le 23 février. Il y a trouvé le corps sans vie de son « *bon copain* ». S'il connaissait précisément l'emplacement de la cabane, c'est qu'il l'avait occupée avant Alain. Nicolas décrit ainsi une « *cabane en bois* » dotée de « *matelas, couvertures* » mais sans chauffage : « *On se chauffait avec des bougies.*»



LA GAZETTE ENYVELINES

Vendredi 2 février, parents du défunt, Auffrevillois, amis et élus se sont réunis pour un dernier hommage au cimetière de la commune.

Au milieu des proches d'Alain, plusieurs Auffrevillois sans lien particulier avec le disparu ont également tenu à être présents. C'est le cas de Guy, qui explique être « *touché* » par le décès ce cet homme qu'il « *voyait depuis longtemps* » et avec qui il avait « *déjà discuté* ». Et d'ajouter, grave : « *On regrette, avec retard, de ne pas avoir plus communiqué avec lui ou toutes ces personnes un peu hors du monde actuel.* »

« On se chauffait avec des bougies »

Ce drame intervenu à Auffreville-Brasseuil met aussi en lumière la situation de « *ceux qu'on n'entend pas, qu'on ne voit pas et qu'on ne veut pas voir* », décrit un responsable associatif. « *Malgré le froid, nous n'avons aucune solution. Pour manger ça va, c'est pour se loger que c'est difficile,* signale Frédéric. *Heureusement qu'il y a eu un élan de solidarité des habitants. Je tiens tous les jours grâce à eux : les discussions, les sourires, les petites pièces.* »

A l'abri des regards de tous, à l'issue des obsèques, le maire d'Auffreville-Brasseuil a quant à lui tenu à faire un geste personnel. Il a remis un sac de denrées alimentaires, du saumon entre autres, à destination des SDF du Mantois. « *Comme ça ils pourront bien manger ce soir* », espère Serge Ancelot, en remettant ses sacs de courses.

Indiscrets

Les élus eux-mêmes se sont émus de l'heure indue, parfois bien après minuit, à laquelle se terminaient souvent les conseils de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). « *Beaucoup d'entre vous m'ont proposé de faire le conseil communautaire plus tôt dans l'après-midi, ça fait un moment que je dis aux uns et aux autres que ce sera difficile, à un moment, il faut statuer* », a annoncé au dernier conseil son président Philippe Tautou (LR), lançant dans la foulée un vote pour valider sa proposition : les débuter à 16 h (plutôt qu'entre 19 h 30 et 20 h 30, Ndlr). A une très large majorité, les élus ont approuvé le fait de commencer un peu plus tôt.

Il a défendu directement au Sénégal, lors de son récent voyage, l'arrêt des migrations économiques. « *Migrer n'est plus du courage, c'est de la folie* », a ainsi plaidé le président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR), lors de sa visite d'un périmètre maraîcher du village de Médina Mary Cissé que la collectivité yvelinoise a aidé à mettre en place, rapporte *Le Quotidien*, un journal sénégalais. « *Soit vous restez en chemin ou quand vous arrivez, vous ne trouverez pas du travail* », a-t-il assuré à ses interlocuteurs, précisant : « *L'Europe est en crise.* »

De plus en plus répandues chez les policiers, nationaux comme municipaux, les caméras piéton, portées sur l'uniforme, sont-elles efficaces ? Dans cette commune importante de la vallée de Seine, un policier municipal croisé il ya quelques jours a en tout cas fait part de sa satisfaction professionnelle vis-à-vis de ce nouvel équipement. « *Ca m'a servi une ou deux fois cette année, c'est utile quand on contrôle quelqu'un et que le gars s'énerve* », témoigne-t-il, indiquant un exemple précis : « *Il va vers sa voiture, ouvre son coffre, et se met à vouloir sortir quelque chose pour en faire une arme par destination. Je l'informe qu'il est filmé en lui montrant la caméra, il s'est arrêté, ça a facilité l'interpellation.* »

Y aurait-il de l'eau dans le gaz entre le maire LR et le premier adjoint UDI d'Andrésy ? L'actuelle mandature était marquée par le caractère interchangeable de la parole des deux élus, toujours synchrones, toujours d'accord... jusqu'à ce que le premier adjoint Denis Faist, fin 2017, se lance franchement dans la campagne électorale des prochaines municipales, en envoyant un courrier déclarant sa candidatu re aux responsables associatifs.

Ainsi, lors des voeux de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), et pour la première fois de la courte histoire de *La Gazette*, la parole de l'un a été contredite par celle de l'autre. « *Monsieur Faist n'est pas le maire d'Andrésy, que je sache* », est intervenu sèchement le maire Hugues Ribault à la demande d'une simple confirmation, d'habitude allant de soi, des propos de son premier adjoint.



POISSY La Chambre régionale des comptes passe la Ville au crible

Si l'institution félicite la gestion de la commune, cette dernière écope de neuf rappels au droit concernant la gestion des recrutements, et l'attribution des subventions aux associations.

« *Je suis ravi de ce contrôle, je n'ai pas la science infuse !* » En septembre 2016, il éjectait son premier adjoint Jean-Frédéric Berçot (LR), suite au signalement par celui-ci d'un potentiel conflit d'intérêt au sein de l'administration communale, adressé au procureur de la République. Le maire Karl Olive (DVD) avait alors demandé que la Chambre régionale des comptes (CRC) d'Île-de-France vienne examiner les finances, et contrôle les allégations du premier adjoint. Les contrôleurs sont restés près d'un an à la mairie de Poissy, et font neuf rappels au droit dans leur récent rapport.

Concernant l'attribution de subventions aux associations, et en particulier à Poissy triathlon, il admet « *des choses qu'il faut corriger* » pour « *démontrer que tout était étanche et qu'on les rendraient de plus en plus étanches s'il le fallait* ». Il rappelle qu'il a diffusé en septembre 2016 un document rappelant aux élus et aux agents communaux les règles en la matière pour éviter tout conflit d'intérêt : « *Evidemment, le président du Poissy triathlon (aussi directeur général adjoint des services, Ndlr) et le directeur des sports (membre de l'association, Ndlr) ne participent pas.* » *de nomination du directeur des sports qui est le fils de l'adjoint au directeur général des services, j'ai envie de dire, c'est à chaque Pisciacais de se faire son idée* », et « *trouve que ces deux personnes ont une chance énorme* ». Alors, pour lui, « *la CRC est polie en parlant d'intérêts contradictoires potentiels* ». Il souhaite aujourd'hui « *qu'il y ait une autorité compétente qui aille contrôler les comptes de ceux qui gèrent l'association Poissy triathlon, et de l'association* ».

La CRC, elle, a choisi en conclusion de noter positivement « *la mise en oeuvre de dispositions destinées à prévenir la survenance de conflits d'intérêts* » entre mairie et association. Enfin, concernant le contrôle de légalité, toujours validé par la préfecture des Yvelines depuis 2014, l'ancien premier adjoint trouve « *un peu facile* » cet argument.



LA GAZETTE EN YVELINES

« La CRC me dit que ce n'est pas d'usage, mais c'est pragmatique, commente le maire Karl Olive (DVD). J'assume de gérer la collectivité dans une approche entrepreneuriale. »

Concernant la gestion des ressources humaines, la Chambre régionale des comptes fait un certain nombre de remarques « *sur la régularité de certaines décisions et situations* » liées à certains recrutements. Si elle reconnaît la qualité du dispositif de subventionnement des associations, elle demande néanmoins de « *clarifier la situation résultant de l'exercice de responsabilités dans une association, [...] Poissy triathlon, de deux cadres de la commune, [...] susceptible de faire émerger des intérêts contradictoires.* »

La plupart des rappels aux droits de ce rapport sont liés à des recrutements à des niveaux de salaire ne correspondant pas à ce que les juges de la CRC estiment correspondre à la réglementation. « *La CRC me dit que ce n'est pas d'usage, mais c'est pragmatique,* commente le maire. *J'assume de gérer la collectivité dans une approche entrepreneuriale. [...] Que ce ne soit pas quelque chose de typique, je l'entends, c'est un acte que j'assume.* » Il rappelle par ailleurs que son ex-premier adjoint « *était aussi en charge des ressources humaines* ».

L'édile avance également une certaine inexpérience administrative lors de sa prise de fonction, car « *tous les points évoqués ont été faits quasiment dans le mois de notre arrivée* » à la tête de la municipalité. Karl Olive fait par ailleurs remarquer que « *depuis [...] 2014, on n'a jamais eu aucune remarque du contrôle de légalité* » théoriquement effectué en préfecture pour tous les actes administratifs des communes.

Jean-Frédéric Berçot, s'il était bien en charge des ressources humaines jusqu'à son départ forcé (il est toujours conseiller municipal, Ndlr), « *c'est exclusivement le maire qui s'occupait de la politique de recrutement* », assure-t-il. « *La CRC est allée voir la situation des personnes que j'avais mises en cause dans mon signalement d'article 40* » (l'instruction par le parquet de Versailles est toujours en cours, Ndlr), poursuit-il, estimant que ce rapport « *confirme* » que « *la clarification de la relation entre la Ville de Poissy et l'association Poissy triathlon reste à venir* ».

De manière plus précise, il avance que « *quand vous voyez le processus*

Moins de dettes, de personnel et de dépenses de fonctionnement

Dans son rapport, la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France ne mégote pas ses félicitations concernant la gestion de la commune, de l'élection de 2014 à septembre 2016. Malgré « *la contraction des marges budgétaires* », elle note que « *les charges de personnel [...] ont baissé en 2016* » grâce à la réduction du nombre d'agents, une « *maîtrise des dépenses de fonctionnement* », et un encours de dette « *sensiblement diminué* » malgré un niveau d'investissement stable.

« *On ne peut pas réaliser cinq millions d'euros d'économies de fonctionnement depuis 2014 si les agents ne suivent pas, et ne relèvent pas le défi* », félicite le maire Karl Olive (DVD). « *Je n'en attendais pas moins, [...] c'est le résultat d'une équipe municipale, et aussi d'une administration qui a pris le pli d'une culture de l'économie qu'il fallait mettre en place* », commente de son côté Jean-Frédéric Berçot (LR), premier adjoint aux finances jusqu'en septembre 2016.

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE

Pas de solution en vue pour les nuisances sonores des pavés

Lors du dernier conseil municipal, le maire a jugé que le bruit généré par les pavés du croisement situé devant Notre-Dame, qui excède certains riverains, n'était pas source de gêne.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le maire pointe « un problème d'incivilité, pas un problème technique » et estime que « le seul moment où ça peut être bruyant, c'est la nuit quand les gens ne s'arrêtent pas au feu ».

La fin des nuisances sonores provoquées par les pavés, soulevées par les riverains du croisement de la grande rue et de la rue de l'Abbé Masure (voir notre édition du 6 décembre), ne semble pas approcher. Interrogé sur une solution par l'opposition lors du conseil municipal du 19 février, alors que la mairie avait indiqué en décembre étudier la possibilité d'installer du mobilier urbain pour ralentir la circulation, le maire LR Philippe Tautou s'est montré exaspéré.

« *Je pourrais donner le nom des boules Quies qu'il faudrait prendre,* tranche-t-il. *Venir une fois de plus demander à ce qu'on retire des pavés pour mettre du bitume, c'est tellement affligeant.* » Le maire pointe « *un problème d'incivilité, pas un problème technique* » et estime que « *le seul moment où ça peut être bruyant, c'est la nuit quand les gens ne s'arrêtent pas au feu* ».

Comme plusieurs de ses voisins, Albert Potier, retraité habitant au dessus du croisement, est irrité depuis des années par cette situation « *infernale* ». Ils comptent désormais alerter les services de l'État : « *On attendait une réaction [de la mairie] mais puisque c'est une fin de non recevoir, le dossier est prêt et on va l'envoyer au pôle bruit de la préfecture des Yvelines .* »

En bref

PERDREAUVILLE

Pris par son travail, le premier adjoint laisse son poste

Vincent Kollmannsberger a décidé de quitter son poste de premier adjoint, maintenant que son emploi du temps professionnel ne lui permet plus d'assurer la fonction comme il l'entend.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« Garder une fonction pour la fonction, ça n'a pas grand intérêt », explique Vincent Kollmannsberger, ex-premier adjoint.

Alors que son activité professionnelle lui prend désormais tout son temps, le premier adjoint a jugé qu'il n'était plus en mesure d'assurer sa fonction et a décidé de laisser sa place. « *C'est absolument normal dans la mesure où un mandat correspond à une fonction et des tâches, et si on ne se sent pas en mesure de pouvoir répondre à ce à quoi un poste de premier adjoint correspond, je ne le fais pas* », explique de sa décision Vincent Kollmannsberger, désormais simple conseiller municipal.

« *Garder une fonction pour la fonction, ça n'a pas grand intérêt. On est là pour servir les gens qui nous ont élu et qui nous ont fait confiance,* poursuit l'ex-premier adjoint, confiant une décision « *à regret. J'ai suffisamment de respect pour la population de Perdreauville pour éviter ce genre de travers complètement ridicule.* »

Une décision « à regret »

Cette décision a été entérinée lors du conseil municipal du 13 février, où Vincent Kollmannsberger n'a pas été maintenu à son poste. Une délibération votée « *avec l'accord de tout le monde* », confirme le maire Pascal Poyer. Il ajoute : « *Ça s'est fait d'un commun accord puisqu'il avait lui même décidé au mois de juin dernier de renoncer à son indemnité de premier adjoint.* »

TRIEL-SUR-SEINE Départ des Roms « avant l'été », promet le sous-préfet

Lors d'une réunion publique à destination des riverains du camp jeudi soir, le sous-préfet a assuré de leur départ. Les Triellois ont reproché l'inaction passée de l'Etat.

La soirée s'annonçait mal, comme en témoignait l'affiche virulente d'opposants au camp de Roms, apposée à la colle forte sur la porte de la salle municipale, au plus grand déplaisir du maire Joël Mancel (DVD). Mais les 130 Triellois présents, très majoritairement des riverains du camp, seuls prévenus de cette réunion publique, sont restés relativement mesurés dans leurs propos... du moins en ce qui concerne la communauté Rom.

Ils ont surtout exprimé leur colère envers l'Etat, en la personne du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, Stéphane Grauvogel, dont la présence a cependant été appréciée. Ce dernier, est venu leur confirmer l'évacuation du dernier camp de Roms de l'ex-plaine maraîchère, le long de la RD1, pour « *avant l'été* », sans s'engager sur une date plus précise. Ces riverains, eux, n'ont toujours pas compris pourquoi l'Etat, très actif depuis un an, avait mis autant de temps avant d'agir.



LA GAZETTE EN YVELINES

« A partir du moment où vous avez un site où personne ne se plaint, on ne va pas les renvoyer ailleurs », explique le sous-préfet de l'arrivée des Roms dans la plaine, en 2007.

Les Roms, issus de trois villages en Roumanie, s'installent dans la plaine à partir de 2007, venant de Pierrelaye (Val d'Oise), après avoir quitté Achères en 2002. Début 2017, leur nombre atteint environ 600 personnes, et de violents incendies se produisent. Les communes signent des arrêtés, que l'Etat applique en évacuant, en septembre, les trois camps initiaux. L'un d'eux se reconstitue aussitôt le long de la RD1, au rond-point d'entrée de ville, sur un terrain du conseil départemental des Yvelines où seule une famille vivait jusque-là.

« On a été un peu dépassé »

« *On a été un peu dépassé* » lors des évacuations, reconnaît le sous-préfet. Dans le camp restant, il recense 138 personnes, dont une soixantaine de mineurs, même si les week-ends, le camp peut rassembler plus de 400 personnes venues des alentours. « *Il y a des désagréments, nous en sommes conscients* », admet le sous-préfet. « *Il y a plein de conditions qu'il faut réunir, très complexes et très lourdes, pour évacuer ces camps* », explique-t-il ensuite à une assistance peu convaincue.

« *Pourquoi le droit n'est il pas appliqué à Triel ?* », avait demandé un riverain peu avant, évoquant l'arrêté d'insalubrité pris par la commune. « *Le droit laisse la liberté au préfet* », pointe Stéphane Grauvogel : « *On fait du cas par cas. Certains sont très insérés, travaillent pour la communauté urbaine ou des communes, et ont parfois des difficultés à trouver un logement. D'autres familles ne sont pas dans ce schéma, d'autres ne sont pas prêtes à quitter le travail de la ferraille.* »

Dans l'assistance, le reproche porte surtout sur la période de 2007 à 2017. « *Pourquoi attendre que la situation soit explosive ? On a beaucoup laissé faire, on arrive à un point de saturation, et ça va coûter cher* », déplore une riveraine sur la question des déchets (voir notre dossier, Ndlr). « *Les élus et l'Etat ne sont pas complètement hors sol, on a 8 000 Roms en Île-de-France (et 16 000 en France selon lui, Ndlr)* », répond le sous-préfet, qui ne s'est départi ce soir-là ni de son calme, ni d'une certaine pédagogie.

« On a beaucoup laissé faire »

La suite n'a pas vraiment satisfait les présents. « *A partir du moment où vous avez un site où personne ne se plaint, on ne va pas les renvoyer ailleurs,* explique-t-il des années qui ont suivi leur installation. *Que les gens manifestent et s'expriment, ça a une influence, c'est le principe de la démocratie Madame, en réalité, et c'est très bien comme ça.* » Il ne convainc cependant pas le public de riverains, qui pointent le respect de la loi parfois scrupuleux que leur demande parfois l'Etat.

Reste le cas particulier de la piste cyclable, parfois utilisée en voiture par les habitants du camp actuel, parfois utilisée comme casse automobile pour des carcasses. « *La Ville a demandé au Département d'interdire la circulation sur les pistes cyclables, le Département ne l'a pas mis en oeuvre, pourquoi, on ne sait pas* », regrette Christian Bouteloup, adjoint à la sécurité. Faute d'être présente à la réunion, malgré la demande du maire, la collectivité ne peut y répondre. « *Il ne s'agit pas de faire du Département un bouc émissaire, il a un rôle assez marginal* », défend le sous-préfet.

Dix ans de tension autour des camps de Roms

Arrivés progressivement à partir de 2007, lorsque la plaine maraîchère est devenue incultivable, suite à l'interdiction d'y faire pousser quoi que ce soit ordonnée par l'Etat, les communautés Roms ont rapidement déclenché des tensions parmi les habitants, en particulier ceux de Triel-sur-Seine. Contrairement à Chanteloup-les-Vignes ou à Carrières-sous-Poissy, la municipalité trielloise a en effet rapidement accueilli les enfants présents dans les écoles communales.

« *Dans la classe de mes enfants, il y en a, et c'est aussi très compliqué à l'école, on fait à côté des toilettes, on crache dans les carafes* », s'émeut un parent d'élève lors de la réunion de jeudi dernier, lorsque le débat a brièvement tourné autour des difficultés d'intégration. Est alors évoqué le seul cas grave intervenu en une décennie : « *J'étais le papa de l'enfant qui a pris le couteau sous la gorge à la cantine. Mais c'est moi qui était fautif !* », s'étrangle le concerné, justement présent dans le public.

Plusieurs réflexions, issues d'une dizaine de personnes, liées à leur délinquance ainsi qu'à leur richesse supposée, ont aussi parsemé la soirée. Quelques autres, parfois membres d'associations assistant ces familles, y ont répondu. « *Depuis 40 minutes que je suis là, je n'ai entendu aucune proposition positive* », regrette l'un d'eux, proposant la création d'une aire spécifique qui leur soit dédiée, à l'image de l'aire de grand passage prévue pour les gens du voyage, avant de hausser le ton : « *Qu'est-ce qu'on veut ? La solution finale, comme dans le pays voisin il y a 80 ans ?* »

En bref

FLINS-SUR-SEINE Pourquoi avoir remplacé la taupe du rond-point de la taupe ?

Connue des automobilistes pour être décorée en fonction des saisons, la taupe du rond-point de la taupe a laissé sa place à deux nouvelles sculptures car elle « nécessitait trop d'entretien ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'avantage avec le granit est que c'est sensible aux conditions météo, indique l'artiste qui a sculpté les deux nouvelles taupes. S'il pleut, il n'a pas la même couleur qu'au soleil. »

Suite à l'article de la semaine dernière sur l'apparition de deux taupes en granit à la place de l'ancienne en polystyrène sur le rond-point de la taupe, plusieurs lecteurs ont fait part, notamment sur les réseaux sociaux, de leur souhait d'en savoir plus. La commune explique que la taupe en polystyrène, installée en 2008 et connue des passants pour être déguisé en fonction des saisons, « *vieillissait mal* » et « *nécessitait trop d'entretien* ».

Les deux nouvelles sculptures sont directement inspirées de l'ancienne. « *On a gardé des taupes, le maire y tenait* », confie Catherine Lozeray (SE), adjointe à l'environnement, le jour de l'installation des taupes en granit. Elle explique qu'en 2008, la commune avait « *choisi une taupe décorée* » en fonction des saisons » pour son côté « *humoristique* ».

La taupe en polystyrène « vieillissait mal »

Pour ceux qui regretteraient l'ancienne taupe annonçant les saisons, David Puech, l'artiste breton qui a réalisé les deux nouvelles, souligne les caractéristiques de la matière choisie. « *L'avantage avec le granit est que c'est sensible aux conditions météo,* indique-t-il. *S'il pleut, il n'a pas la même couleur qu'au soleil.* » Le coût global de ces deux nouvelles taupes est annoncé à 13 000 euros.

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE Contre la déviation de la RD154, ils font découvrir le bois

L'association Adiv environnement continue d'espérer l'annulation de la déviation. Elle se lance dans un printemps de visites destinées à en faire voir les richesses.



LA GAZETTE EN YVELINES

Juridiquement, le recours de l'association est perdu, pas encore celui d'un particulier proche du tracé.

Ce samedi matin-là dans le centre-ville, le conseil d'administration de l'Adiv environnement, créée en 1991 par des habitants, indique espérer toujours l'annulation de la déviation de la RD154 de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet, au chantier annoncé pour cette année par le Département. Ils lancent des visites ouvertes à tous, pour un printemps nommé « *La vie secrète du bois de Verneuil* », commencé ce dimanche par les oiseaux, et des balades jusqu'en juin. Juridiquement, le recours de l'association est perdu, pas encore celui d'un particulier proche du tracé. « *J'ai rencontré le préfet, le sous-préfet, qui me disent que si on lançait maintenant [le projet de déviation], on ne la ferait pas, [...] maintenant tout le monde est coincé* », regrette non sans ironie le président de l'Adiv, Bernard Destombes.

Aujourd'hui, et contrairement à des craintes exprimées il y a encore quelques années, il ne croit cependant plus à une urbanisation future, une fois la déviation réalisée : « *L'époque a changé, couper un bois classé pour un lotissement, c'est quand même difficile...* »

YVELINES LREM lance des « Projets citoyens » pour dénicher ses futurs « talents »

Avec le développement de nombreux « Projets citoyens » dans les Yvelines, l'un des objectifs de LREM est également de voir émerger de potentiels candidats pour les élections municipales à venir.

La République en marche espère bien s'installer durablement sur le territoire et dénicher de potentiels candidats pour les prochaines échéances électorales. C'est d'ailleurs l'un des objectifs affichés de son initiative « *Projets citoyens* », lancée en fin d'année dernière dans toute la France et notamment dans les Yvelines. A travers ces projets citoyens, adhérents LREM ou non développent une multitude de projets sur des thématiques locales variées, de l'éducation à l'environnement, en passant par le numérique et la culture.

Le mercredi 28 février à Versailles, la section yvelinoise d'En marche organisait son deuxième atelier pour présenter les « *Projets citoyens* », ceux déjà en place, et mettre en relation les personnes intéressées. Près d'une centaine de participants venus de tous les départements, dont de nombreux élus locaux ayant rallié En marche depuis de nombreux mois, ont répondu présents. Malgré « *les vacances scolaires et le froid* » s'étonnent les organisateurs.

« *L'objectif des Projets citoyens est d'identifier des problématiques sur le territoire et d'y apporter des solutions concrètes* », explique Chaïness Taleb, référente départementale LREM. Ces projets sont déclinés sur l'ensemble du territoire : lutte contre le décrochage scolaire à Chanteloup-les-Vignes, nettoyage de berge à Triel-sur-Seine, café citoyen à Conflans-Sainte-Honorine…

« Des problématiques sur le territoire »

Alors que le parti politique affiche l'ambition d'initier 130 projets dans le département en 2018, soit au moins un par comité local, Chaïness Taleb souligne que « *30 projets* » sont déjà soit lancés soit en cours de validation. Et à croire Mathieu Bouda (LREM), membre de l'équipe « *Projets citoyens* » au siège national, le département fait partie des bons élèves.

« *Dans les Yvelines, vous êtes parmi les meilleurs,* adresse Mathieu Bouda aux participants réunis en nombre à Versailles, dont certains n'ont pas pu trouver de place assise. *Il y a énormément de projets, vous représentez près de 10 % des projets validés sur toute la France.* » Dans la salle en effet, la centaine de présents semble désireuse de s'impliquer dans les projets présentés.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On veut montrer qu'on peut faire de la politique autrement », souligne Chaïness Taleb, référente départementale LREM.

« Préparer les prochaines échéances électorales »

« *C'est très intéressant d'essayer de construire des projets concrets : on peut aider les gens,* apprécie Daniel, du Mesnil-Saint-Denis, qui va travailler sur un projet visant à aider les personnes éloignées du numérique. *Ça change de ce que peut faire un parti politique habituel.* » Ce qui semble d'ailleurs être l'objectif du parti.

« *On veut montrer qu'on peut faire de la politique autrement, et qu'au niveau local, on peut initier des solutions, et se dire que qui mieux que les citoyens peuvent s'en emparer* », souligne Chaïness Taleb. Elle confirme qu'il s'agit également d'« *ancrer le mouvement sur le territoire* » et de « *préparer les prochaines échéances électorales* ». Dans toutes ces initiatives locales, la référente départementale espère donc « *voir émerger des talents* », comprendre de potentiels candidats pour les municipales.

En bref

VALLEE DE SEINE Qualité de l'air : des citoyens portent plainte

Plusieurs habitants de Juziers et des environs ont appris le 21 février avoir déposé une plainte contre le préfet des Yvelines pour « mise en danger de la vie d'autrui et pour carence fautive ».

Courant février, un collectif de 14 citoyens de Juziers et ses environs indique avoir déposé une plainte contre le préfet des Yvelines au motif que rien n'est fait pour respecter les obligations de garantir un air sain. « *Cette plainte porte sur la mise en danger de la vie d'autrui et pour carence fautive* », indique le collectif dans un communiqué.

Le collectif précise également avoir informé le ministère de la transition écologique et solidaire, ainsi que celui de la santé. « *Et nous n'hésiterons pas à poursuivre notre démarche jusqu'à la cour Européenne sachant que notre légitime droit à un air sain n'est pas respecté, ce pourquoi, la France a déjà été rappelée à l'ordre par la communauté Européenne* », poursuit le communiqué.

Pour cette plainte le collectif s'est appuyé sur un rapport de l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C) portant sur la qualité de l'air dans le secteur est intitulé « *La pollution de l'air dans la vallée de la Seine, une situation très inquiétante* ».

ARIS
ENTREPRISE DE PROPRETÉ
NETTOYAGE TOUS LOCAUX
Copropriété, logements locatifs,industrie, tertiaire ...
20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr
Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine
Quelques services proposés :
Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves ... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

PORCHEVILLE Une surveillante agressée par un détenu de 16 ans

Elle avait déjà été prise à partie. Elle souffre d'« une entorse à la cheville » et est touchée psychologiquement.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Dans son tract, le syndicat exige « le transfert immédiat du détenu », normalement enfermé au sein de l'unité 5, dite « "de confiance" »

Nouvelle agression au sein de l'établissement pénitentiaire pour mineurs porchevillois. Mercredi 28 février, une surveillante a été prise à partie par un jeune détenu, âgé de 16 ans. C'est dans son bureau que la surveillante a été agressée.

« Plusieurs coups de pieds dans les jambes »

« Il a tenté de saisir la collègue par la gorge en lui attrapant son col», dénonce le syndicat Force ouvrière dans un tract daté du 1er mars. Le détenu serait ensuite revenu une seconde fois pour saisir la surveillante *« par le cou »* en lui portant *« plusieurs coups de pieds dans les jambes pour la mettre au sol »*. Elle souffre d'une *« entorse à la cheville »* et *« est touchée psychologiquement »*. Selon le syndicat, la victime avait déjà été agressée il y a quelques semaines.

Dans son tract, le syndicat exige *« le transfert immédiat du détenu »*, normalement enfermé au sein de l'unité 5, dite *« "de confiance" où les détenus doivent avoir un comportement exemplaire vis-à-vis du personnel »*.

ACHERES A l'usine de dépollution, une fuite de produits chimiques

Cette fuite a entraîné une réaction chimique et la formation d'un nuage toxique et corrosif composé de dioxyde d'azote.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce lundi 5 mars, la cuve défectueuse devait être transvidée.

Nouvel incident ce dimanche 4 mars au sein de l'usine de dépollution des eaux usées gérée par le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) et située sur les communes d'Achères et de Saint-Germain-en-Laye.

Après un incendie survenu dans la nuit du 12 au 13 février, c'est pour la fuite d'une des cuves de ce site sensible, classé Seveso, que le syndicat a prévenu la préfecture ce dimanche midi. Cette même fuite provoquait une réaction chimique et entraînait la formation d'un nuage toxique et corrosif composé de dioxyde d'azote.

L'accès principal à l'usine était fermé à la circulation et les conditions météorologiques favorables permettaient de contenir le nuage. *« Dans le dégagement constaté, dont l'impact est resté circonscrit au site lui-même, aucune concentration susceptible de porter atteinte à la santé n'a été relevée »*, souligne le Siaap dans un communiqué. Ce lundi 5 mars, la cuve défectueuse devait être transvidée.

EPONE Un bouc bloqué à six mètres de haut

Dimanche 25 février, les sapeurs-pompiers sont intervenus suite au signalement de riverains concernant un bouc bloqué sur le toit d'un pavillon.

Intervention particulière pour les sapeurs-pompiers ce dimanche 25 février. Un témoin leur signale qu'une chèvre est coincée sur le toit d'un pavillon. Une fois sur place, ils ont pu constater la présence effective *« d'un bouc (…) dont on ignore encore la provenance »*, précise le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) yvelinois sur son site internet. Très rapidement, les intervenants s'organisent pour ramener le capridé coincé à six mètres de hauteur sur la terre ferme.

« La meilleure solution étant de forcer l'animal à s'engager sur la pente du toit, côté jardin, là où la toiture descend à 1,50m du sol, afin qu'il puisse être capturé par l'équipe de secours animalier qui l'attendait de pied ferme », poursuit le Sdis. Pour l'amener à destination, *« il a été décidé de mettre en station une échelle aérienne »*. Une manœuvre qui porte ses fruits puisqu'à l'approche de l'échelle *« le courageux mais non téméraire caprin a dévalé le toit avant de sauter presque directement dans les bras des membres du secours animalier »*. L'animal, dont on ne connaît pas le propriétaire, a été confié aux services municipaux de la ville.

ACHERES Deux voitures se percutent dans un rond-point

La victime, une Achéroise de 45 ans, a été désincarcérée.

Jeudi dernier, en milieu d'après-midi, un accident de la circulation s'est produit sur la route départementale 30, au niveau du rond-point situé près de la caserne des sapeurs-pompiers. Il est 15 h 50 lorsque deux voitures se percutent. Selon les premiers éléments de l'enquête recueillis par les policiers, le conducteur d'une des deux voitures impliquées a refusé la priorité à celle déjà engagée dans le rond-point.

La conductrice, une Achéroise de 45 ans a été désincarcérée par les sapeurs-pompiers et présente des blessures importantes au bassin et aux côtes. Elle a été transportée sous escorte médicalisée à l'hôpital européen Georges Pompidou à Paris. Son pronostic vital n'était pas engagé. Selon un témoin, *« trois camions de pompiers, une voiture du Smur et une voiture de police »* ont été mobilisés. L'intervention s'est terminée aux environs de 17 h 30.

YVELINES
Elle survit à une chute de 400 mètres

Cette quinquagénaire, en vacances en Martinique, a chuté alors qu'elle se promenait au jardin de Balata, à Fort-de-France.

On pourrait la considérer comme une miraculée. Lundi dernier, en début d'après-midi, une Yvelinoise de 57 ans était portée disparue à Fort-de-France, rapporte *France-Antilles,* dans son édition martiniquaise. Elle a été retrouvée aux environs de 17 h, après avoir survécu à une chute de 400 mètres.

En vacances, avec sa famille, elle visitait le jardin de Balata lorsque survient une averse. Cette dernière a obligé la petite famille à se disperser pour aller s'abriter. Mais au moment de se retrouver, la mère de famille ne revient pas. Après de rapides recherches, son mari et ses enfants préviennent les secours.

L'hélicoptère de la sécurité civile, policiers et une équipe cynophile de la gendarmerie sont mobilisés. Elle sera finalement retrouvée par les sapeurs-pompiers du groupe d'intervention en milieux périlleux, saine et sauve, souffrant de douleurs au dos et aux pieds.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Les policiers cibles de jets de projectiles

Ces tirs de pierres et de projectiles ont émaillé la semaine dernière. Deux interventions ont également eu lieu le week-end dernier.

Semaine de vacances sous tensions au coeur de la cité chantelouvaise de la Noé. Par deux fois en fin de journée le lundi 26 février, les forces de l'ordre ont été prises à partie par plusieurs groupes de jeunes. Jets de pierres et de projectiles ont émaillé la semaine et le week-end.

Samedi 3 mars, aux environs de minuit quinze, un groupe d'une trentaine de jeunes installe des barricades autour d'un feu de poubelle, au niveau de la place du Pas. A leur arrivée, l'un des policiers reçoit une pierre au visage. Pour disperser le groupe, les fonctionnaires utilisent des grenades de désencerclement. Vers 1 h 50, trois jeunes, âgés de 19, 20 et 31 ans sont interpellés, les agents les ayant reconnus formellement.

Le lendemain, c'est au niveau du mail du Coteau que les forces de l'ordre interviennent, pour sécuriser l'intervention de sapeurs-pompiers. Vers 20 h 35, ils seront la cible de jets de projectiles sur leur voiture. Ces tirs ne dégraderont pas le véhicule et ne feront pas de blessés.



VALLEE DE SEINE

De faux agents EDF démasqués sur les réseaux

En quelques heures, l'alerte a circulé sur un groupe dédié aux villes de Gargenville et Juziers. Et ont sûrement évité quelques mauvaises surprises.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une Gargenvilloise fournira leur description et leur itinéraire : « Ils sont passés rue Julie Thourout hier, début d'après-midi. Ils sont deux, assez jeunes. »

L'alerte a aussitôt été donnée sur les réseaux sociaux. Ce mardi 27 février, un membre du groupe Facebook « *Tu sais que tu viens de Juziers/ Gargenville quand…* » poste une mise en garde : « *Je viens d'apprendre par ma fille que des individus se font passer pour des agents EDF pour rentrer dans les maisons sur Gargenville ce jour et je ne trouve pas de confirmation sur le site de la mairie.* »

L'internaute incite à la prudence. Quelques instants plus tard, un commentaire abonde dans son sens : « *Je viens d'avoir une alerte justement sur [l'application] Voisins vigilants.* » Par le biais de l'application, la mairie précise aux riverains qu'il faut « *demander une carte professionnelle* ». Mais elle recommande également de ne laisser rentrer personne « *si vous n'avez pas été prévenu de cette visite en amont* ».

Une Gargenvilloise fournira leur description et leur itinéraire : « *Ils sont passés rue Julie Thourout hier début d'après midi. Ils sont deux, assez jeunes.* » Et visiblement, ce n'est pas la première fois que des démarcheurs frauduleux sont à l'œuvre dans la commune. « *Deux hommes sont passés chez nous, mon mari les a envoyés balader,* poursuit une retraitée. *Ils sont déjà passés l'année dernière, mon mari en a reconnu un.* »

Plus loin dans la discussion, un autre renchérit : « *EDF n'a plus d'intervenants à domicile. C'est Enedis qui est susceptible d'intervenir.* » Des précisions seront toutefois apportées. « *EDF n'a plus d'intervenants techniques, mais peut être qu'ils démarchent quand même,* souligne un nouvel internaute. *(…) Même si des agents Enedis viennent chez vous, ils doivent porter les équipements avec image de marque et être en voiture bleue avec logo Enedis.* »

Malgré cette vigilance et le bouche-à-oreille entre voisins, « *deux personnes âgées à Juziers se sont faites avoir* », déplore une retraitée juziéroise. Cela ne serait pas la seule arnaque en cours sur la commune de Juziers. « *Il y a aussi des personnes qui vendent des calendriers et prétextent avoir soif pour rentrer, le deuxième rentre discrètement et fouille la maison,* détaille une mère de famille. *Il y a même deux hommes qui prétextent des fuites d'eau pour rentrer.* »

Depuis quelques mois, la direction départementale de sécurité publique (DDSP) yvelinoise multiplie les réunions de prévention contre les vols à la fausse qualité, en particulier auprès des personnes âgées. Parmi les conseils distillés, la DDSP recommande notamment de « *conserver près de votre téléphone une feuille avec les numéros utiles pour pouvoir faire les vérifications* » auprès des entreprises dont se revendiquent les démarcheurs.

MANTES-LA-VILLE

Un kilo de cannabis retrouvé chez un vingtenaire

En début de semaine dernière, une opération contre le trafic de stupéfiants menée par le commissariat de Mantes-la-Jolie a conduit à l'interpellation d'un jeune d'une vingtaine d'années au sein du quartier des Merisiers.

Chez lui, les policiers ont retrouvé 1,1 kilo de résine de cannabis. Bien connu des services de police pour des faits similaires, le jeune Mantevillois a été ramené au commissariat et placé en garde à vue. Il devait être déféré devant le tribunal correctionnel de Versailles ce vendredi 2 mars.

VILLENNES-SUR-SEINE

Il menace de mort avec un bout de verre

Dimanche 4 mars, un jeune Villennois de 19 ans a été interpellé par les policiers de la brigade anti-criminalité au niveau de la rue Maurice Ravel, au motif de menaces de mort et dégradation de biens privés. Quelques instants auparavant, il avait fracturé la vitre d'une maison et poursuivi le fils du propriétaire avec un morceau de verre en le menaçant de mort. Le propriétaire parvenait à donner une description précise de l'agresseur, ce qui permettait aux forces de l'ordre de le retrouver rapidement.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une voiture tombe dans la Seine

Le courant, trop fort, a stoppé les recherches des plongeurs des sapeurs-pompiers et de la brigade fluviale de la gendarmerie.

Il est 22 h ce lundi 26 février lorsque les sapeurs-pompiers sont appelés pour une intervention au niveau du quai Eugène Le Corre. Une fois sur place, plusieurs témoins leur signalent qu'une voiture est tombée dans la Seine, phares allumés.

Pour voir si une personne se trouve dans l'habitacle, les plongeurs sont sollicités. Mais en raison du fort courant, ces derniers ne peuvent atteindre la voiture immergée. Appelée en renfort, la brigade fluviale de la gendarmerie n'aura pas plus de succès.

Le lendemain, mardi 27 février, de nouvelles recherches ont été entreprises pour identifier la voiture et y déceler une trace de ses éventuels occupants. Avec la force du courant, la voiture a dérivé jusqu'à l'écluse d'Andrésy et est immergée sous six mètres d'eau.

Une nouvelle fois, le courant trop important a fait stopper les recherches. Elles devraient reprendre ultérieurement. Le commissariat de Conflans-Sainte-Honorine est chargé de l'enquête.

nexity une belle vie immobilière

PROFITEZ DU PRINTEMPS
POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE
DANS LES YVELINES

VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC / 78



Oréa

MAISONS DE
3 À 5 CHAMBRES

OFFRE RARE
DANS L'OUEST PARISIEN

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

DPS les indés // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Illustrateurs : Romain Darnay, ARKA STUDIO. Crédit Architecte : GERU. Nexity Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Février 2018.

FOOTBALL L'AS Poissy et le FC Mantois continuent sur leur belle lancée

Les deux clubs de vallée de Seine engagés en National 2 ont pris de précieux points dans la course au maintien en s'imposant tous les deux la semaine dernière.

Le FC Mantois a signé sa deuxième victoire consécutive dans le groupe D de National 2 en s'imposant 3-0 contre Boulogne-Billancourt. En match décalé du groupe C, l'AS Poissy revient de son déplacement sur la pelouse des Lusitanos de Saint-Maur-des-Fossés avec un match nul (0-0). Ces deux résultats permettent aux écuries de vallée de Seine de s'éloigner de la zone rouge.

Dans le groupe C, le déplacement maintes fois reporté de l'AS Poissy sur la pelouse les Lusitanos de Saint-Maur-des-Fossés, candidat à la montée, s'est enfin joué le mercredi 28 février. A l'issue d'une rencontre serrée, les deux équipes se quittent sur le score nul et vierge. « *Un 0-0 logique au terme d'un match équilibré, où chaque équipe aura eu des opportunités* », indique l'AS Poissy sur son site internet.

Le club pisciacais se satisfait d'avoir ramené le point du déplacement dans « *des conditions polaires* » et souligne la « *bonne opération* ». En effet, ce point est important pour les jaune et bleu : s'ils sont toujours dixièmes du championnat avec deux points d'avance sur la zone rouge, ils ne sont également qu'à un petit point de la septième place tenue par Arras.

Bonne opération pour l'AS Poissy

Alors que l'AS Poissy devait jouer contre Amiens ce week-end, le match a dû être reporté car le terrain d'honneur du stade Léo Lagrange a été fermé en raison des conditions météorologiques. La prochaine rencontre des Pisciacais sera la réception le samedi 10 mars des Corses de Bastia-Borgo, actuellement troisièmes du championnat mais qui viennent de se contenter d'un nul sur la pelouse d'Amiens.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Avec son but lors de la dernière journée, et son doublé du week-end contre Boulogne-Billancourt, le vétéran Malik Rouag est l'un des hommes en forme du FC Mantois.

Dans le groupe D, le FC Mantois s'est imposé ce week-end à domicile pour la deuxième semaine consécutive. Contre Boulogne-Billancourt (ACBB), également en lutte pour le maintien, les sang et or n'ont pas fait dans la dentelle et l'ont largement emporté 3-0 grâce aux deux mêmes buteurs que la journée précédente. Dès la première mi-temps, Malik Rouag permet aux FC Mantois de prendre l'avantage de la rencontre (23e).

C'est ensuite en toute fin de dernière rencontre que ce même Malik Rouag vient doubler la marque (90e), avant que Sadibou Sylla n'alourdisse l'écart dans le temps additionnel (91e). Après une période compliquée, le club du Mantois retrouve des couleurs et s'éloigne pas à pas de la zone des relégables.

Le FC Mantois a six points de la zone rouge

Au cours des cinq dernières rencontres, il compte trois victoires, un nul et une défaite. Après ce nouveau succès, les sang et or sont désormais 11e de leur groupe et compte une avance de six points sur la zone rouge. Samedi 10 mars, le FC Mantois se déplacera sur la pelouse de la réserve de Lorient, l'actuel cinquième du championnat.

FOOTBALL Les jeunes mantais tentent de décrocher leur place pour la Coupe du monde

Avec la Mantes Russia cup, 126 jeunes mantais se sont affrontés dans un tournoi de football. A la clef pour les deux équipes victorieuses : un sejour en Russie pour la Coupe du monde.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« L'objectif est d'emmener ces jeunes à la Coupe du monde, voir des matchs mais aussi visiter, aller dans des musées ..., explique Aboubakry N'Diaye, rédacteur du site Mantes actu.

En emportant le tournoi de football organisé le mercredi 28 février et jeudi 1er mars, la Mantes Russia cup, 12 jeunes mantais ont décroché leur sésame : ils vont s'envoler pendant dix jours en Russie pendant la Coupe du monde 2018 et assisteront à deux rencontres. Par équipes de six, 126 adolescents de Mantes-la-Jolie nés en 2004, se sont affrontés au gymnase Georges Lucan. L'équipe vainqueur dans la catégorie masculine et celle de la catégorie féminine s'envoleront en juin pour voir Portugal – Maroc et Danemark – France.

« *L'objectif est d'emmener ces jeunes à la Coupe du monde, voir des matchs mais aussi visiter, aller dans des musées* ..., explique Aboubakry N'Diaye, rédacteur du site *Mantes actu*, coorganisateur de l'événement avec l'Ifep et Sportavie. *C'est l'occasion d'offrir à des gamins la chance de découvrir un autre pays à travers un événement sportif mondial.* »

« Découvrir un autre pays »

Jeudi 1er mars, vers 16 h, les demi-finales font rage dans le gymnase. Chaque équipe dispute âprement la victoire sous le regard des nombreux spectateurs. Tous espèrent s'envoler pour la Russie. « *Je pourrais voir les joueurs et quitter la France pour des vacances* », sourit Kemoko, 13 ans, qui compte bien remporter le tournoi.

CYCLISME Des fans venus nombreux pour la première étape du Paris-Nice

La première étape du Paris-Nice est partie de Chatou ce dimanche 4 mars, sous les yeux de nombreux amateurs de cyclisme, et a vu l'emporter Arnaud Démare.

Les fans ont été nombreux à s'amasser le long du parcours de la première étape du Paris-Nice, entre Chatou et Meudon, donnée dimanche 4 mars. Comme c'est le cas depuis maintenant neuf ans, la compétition a démarré dans les Yvelines dans le cadre d'un partenariat entre les organisateurs de la course et le Département.

Au terme des 135 km de ce premier tronçon, après un examen de la photo-finish et à quelques millimètres près, c'est le champion de France Arnaud Démare qui a été déclaré vainqueur. « *En terme d'émotion, je crois que c'est l'une des plus fortes* », confie le vainqueur de la première étape à *L'équipe*, après la course. Lundi 5 mars, la deuxième étape de la course est aussi partie des Yvelines, d'Orsonville dans le Sud du département. Le Paris-Nice prendra fin le dimanche 11 mars.

Parmi les nombreuses compétitions de cyclisme organisées sprochainement dans le département, du 28 juin au 1er juillet, les Championnats de France de cyclisme sur route vont partir et arriver de Mantes-la-Jolie. Alors que huit titres nationaux seront en jeu, et que l'événement sera retransmis à la télévision, des bénévoles sont actuellement recherchés. Le formulaire d'inscription est disponible sur yvelines.fr.


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Arnaud Démare s'est imposé dans la première étape du Paris-Nice, parti de Chatou, passé par un long parcours sur les routes yvelinoises, pour rejoindre Meudon.

VOLLEY-BALL Le CAJVB déroule encore

Pour sa rencontre du week-end contre Asnières, l'équipe masculine du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball s'est une nouvelle fois imposée. Les Conflanais ont facilement gagné trois sets à zéro (25-16, 25-18, 25-19) et continuent la course en tête de leur poule de Nationale 2. Ils comptent toujours dix points et un match d'avance sur le second.

En Nationale 3 féminine, le CAJVB conserve également son invincibilité après avoir remporté son opposition du week-end contre Clamart un set à trois (33-31, 14-25, 23-25, 25-25). Les Conflanaises sont toujours confortablement en tête avec six points d'avance sur Caen.

BASKET-BALL Les Pisciacais entrent dans la zone rouge

Samedi 3 mars, dans le cadre de la 19e journée de Nationale 2, les Pisciacais se sont inclinés 68-88 contre le club sportif Gravenchonnais, un opposant direct au maintien. Alors que la Poissy basket traverse actuellement une mauvaise passe, ce quatrième revers consécutif la fait chuter dans la zone rouge.

Les jaune et bleu sont désormais avant derniers du championnat avec un point de retard sur le premier non-relégable. Les Pisciacais devront l'emporter le week-end prochain pour continuer à se battre pour rester en Nationale 2 la saison prochaine. Ils recevront d'ailleurs Juvisy, la lanterne rouge de la poule.

BOXE La boxe féminine est à l'honneur aux Mureaux

Dans le cadre de l'opération nationale de la Fédération française de boxe, le Ladies boxing tour, les Mureaux va mettre la boxe féminine à l'honneur les samedi 10 et dimanche 11 mars. Alors que trois étapes sont prévues dans toute la France, la seconde se déroule au gymnase muriautin Pierre de Coubertin et est organisée par le Ring olympique des Mureaux.

Pour promouvoir la boxe féminine, sont notamment prévus des ateliers découverte, des démonstrations et une soirée de compétition. L'événement se déroule de 14 h à 1 h le samedi et de 7 h 30 à 16 h le dimanche. Plus de renseignements sur le site internet de la Ville.

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

TRIEL-SUR-SEINE Les Comédiens de la tour (re)raconte l'Affaire Dreyfus

Dans « Dreyfus, l'affaire ... », les Comédiens de la tour retrace les événements de cette sulfureuse affaire qui divisa la France en deux.

A travers huit représentations du 9 au 24 mars de la pièce de théâtre *Dreyfus, l'affaire...*, les Comédiens de la tour propose de redécouvrir cette histoire qui a divisé la France en deux. « *Ce spectacle remarquablement écrit par Pierrette Dupoyet, met en scène l'une des affaires les plus sulfureuses de la fin du 19e siècle,* raconte la description de la pièce. *De la sinistre dictée qui fit accuser à tort de haute trahison le capitaine Dreyfus, jusqu'à la réhabilitation tardive, en passant par la dégradation, la déportation à l'Île du Diable, la révision du procès à Rennes ...* »

Une affaire pour laquelle Emile Zola publiera en 1898 dans *l'Aurore* sa célèbre lettre ouverte « *J'accuse* ». Il reçut pour ça le soutien d'Octave Mirbeau. C'est d'ailleurs dans le théâtre Octave Mirbeau qu'auront lieu les représentations les 9, 10, 15, 16 et 17 mars à 21 h, les 11 et 18 mars à 16 h, et le 24 mars à 20 h. Les tarifs des places sont de 5 et 9 euros.

Les réservations peuvent être effectuées au 01 39 27 94 59 ou par courriel à comediensdelatour@gmail.com. Plus de renseignements sur le site internet de la troupe.

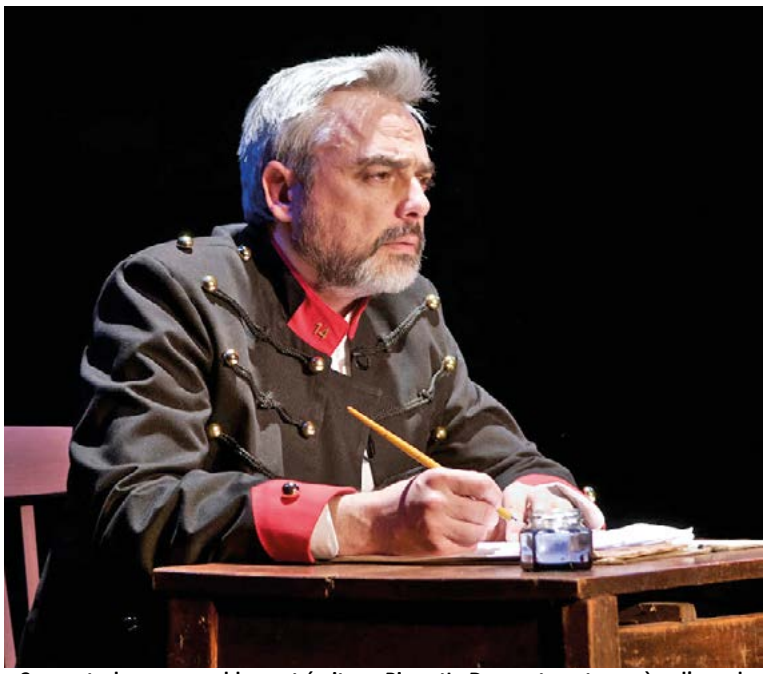

GERARD FOUCHER

« Ce spectacle remarquablement écrit par Pierrette Dupoyet, met en scène l'une des affaires les plus sulfureuses de la fin du 19e siècle », raconte la description de la pièce.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Charles Pasi, « un petit génie du jazz »

Passé par Blues sur Seine et le festival de jazz de Montréal, Charles Pasi vient présenter son dernier album au théâtre Simone Signoret le 10 mars.

Le théâtre Simone Signoret accueille l'artiste Charles Pasi pour un concert le samedi 10 mars à 20 h 30. A 34 ans, il est décrit comme « *un petit génie du jazz* » par l'agenda culturel du théâtre et a déjà été remarqué en vallée de Seine en remportant le tremplin de Blues sur Seine il y a quelques années. Charles Pasi a également été remarqué à l'international et s'est produit à plusieurs reprises au prestigieux festival de jazz de Montréal.

« *Influencé depuis toujours par des artistes d'horizons différents – de Rage against the machine à Otis Redding en passant par Mozart et Bob Dylan–, Charles Pasi se prend de passion pour l'harmonica à l'âge de 16 ans : c'est le début de son histoire d'amour avec la musique* », raconte l'agenda culturel. Sur la scène de Simone Signoret, il ne manquera pas de présenter son quatrième album sorti l'an dernier.

Les tarifs sont compris entre 12 et 29 euros. Informations et réservation sur le site internet du théâtre Simone Signoret.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Tata Milouda, slamer n'a pas d'âge

La soixantaine passée, Tata Milouda est l'une des valeurs sûres du slam francophone. Son spectacle, le samedi 10 mars à 20 h au complexe socioculturel Paul Gaugin, sera l'occasion de le découvrir. « *Originaire du Maroc, Tata Milouda réalise à 50 ans le rêve de sa vie : apprendre à lire et à écrire*, indique l'agenda culturel de la commune. *Elle commence alors à assembler des mots pour témoigner de la vie isolée des femmes des campagnes, de la douleur de l'émigration, suit les ateliers d'écriture d'un certain Grand corps malade … et devient une valeur montante du slam francophone.* » L'entrée est gratuite et la réservation est obligatoire au 01 39 27 11 77.

LIMAY Un concert casque sur les oreilles

Le concert de Ô lake promet d'être original. Avec deux représentations le samedi 10 mars, à 11 h et à 15 h à la salle des Réservoirs, le groupe propose un concert de musique live casque sur les oreilles. « *Casque sur les oreilles, profitez en toute intimité de la musique live,* indique le site internet de la commune. *Assis, allongé, debout, yeux fermés, à vous de vivre cet instant comme vous l'entendez et surtout comme vous le ressentez.* » Les tarifs sont entre 4 et 7 euros. Les réservations peuvent être faites au 01 34 97 27 03.

MEULAN-EN-YVELINES Concert de violon

Les caves du domaine Berson accueillent Clémentine et Stéphane Rullière le samedi 10 mars à 20 h. Ensemble, ils donneront un concert de violon riche, passant par Bach et Vivaldi, ou encore par Schubert et Schumann. Les deux musiciens font partie de l'ensemble Collegium musicum de Versailles. Les tarifs sont compris entre 10 et 15 euros, et gratuit pour les moins de 12 ans. La réservation est conseillée au 01 30 90 41 41. Plus de renseignements sont disponibles sur l'agenda culturel de la commune.

EPONE La médiathèque invite la poésie

Dans le cadre du *Printemps des poètes,* la commune invite la poésie du 3 au 19 mars. La Ville organise ainsi trois concours pour permettre « *à chacun de s'exprimer au gré de ses émotions, de ses envies, de son inspiration* », indique le communiqué de l'événement. La commune lance un appel à poème sur le thème de « *l'ardeur* » et un concours d'acrostiches avec les lettres « *EPONE* ». Les participants ont jusqu'au 14 mars pour déposer leurs textes à la médiathèque ou les envoyer à mediatheque@epone.fr. Un quiz sur la poésie, disponible en deux niveaux de difficulté, est également en ligne sur epone.fr et le Facebook de la commune.

MANTES-LA-JOLIE La danse contemporaine à l'honneur au Collectif 12

Avec son programme *les Densités,* à travers trois dates du mercredi 7 au vendredi 16 mars, le Collectif 12 met la danse contemporaine à l'honneur. En ouverture, le mercredi 7 mars à 20 h, une recréation du spectacle *Sur le fil* réalisée avec des enfants mantais de 9 à 12 ans sera proposée. Le samedi 10 mars à 20 h, la pièce *Pavane* proposera de déconstruire *The noor's pavane* de José Limon. Et enfin, le vendredi 16 mars à 14 h, la compagnie les Mille saveurs présentera son spectacle *La bise du Sud*. Plus de renseignements sur collectif12.org.

GARGENVILLE Et si vous participiez à « Tout le monde veut prendre sa place »

L'une des étapes des sélections en province de *Tout le monde veut prendre sa place* va se dérouler à Gargenville le vendredi 16 mars. Les personnes qui veulent tenter de devenir champion de la célèbre émission de *France 2* présentée par Nagui pourront tenter leur chance à cette occasion. L'inscription est obligatoire au préalable, par téléphone au 01 49 98 26 90 ou sur le site internet tlmvpsp.com. Dans les Yvelines, une autre sélection aura lieu le mardi 10 avril à Montfort-l'Amaury.

MAGNANVILLE Macbêtes, un « polar au royaume des insectes »

Dans la pièce de théâtre-marionette « Macbêtes, les nuits tragiques », jouée le 10 mars au Colombier, l'œuvre de Shakespeare est revisitée.

La pièce de théâtre-marionnette *Macbêtes, les nuits tragiques* sera jouée au Colombier le samedi 10 mars à 20 h. « *Macbêtes, comme un polar au royaume des insectes. Tragique et dérisoire l'histoire d'un couple diabolique,* indique la description du spectacle. *D'un général et de son égérie prêts à tout, même et surtout aux pires exactions, pour conquérir un pouvoir qu'ils voudraient éternel, absolu, sans conteste.* »

Dans ce « *classique de la marionnette contemporaine* », le Colombier indique que « *la metteure en scène Claire Dancoisne et l'auteur Arthur Lefebvre ont condensé la célèbre et flamboyante tragédie de Shakespeare pour en tirer un délicieux petit cauchemar, court, dense, jubilatoire.* » Les tarifs sont compris entre 4 et 12 euros.

L'ensemble des informations est disponible sur lecolombier.org.

ACHERES Jok'air en concert au Sax

Le célèbre rappeur va enflammer la scène du Sax le samedi 10 mars. La veille, le 9 mars, la salle de spectacle accueillera une soirée DJ.

Avec près de 25 millions de vues cumulées sur Youtube, et une renommée au sein du trio MZ, Jok'air est une valeur sûre de la scène rap actuelle. Le samedi 10 mars à 20 h 30, il viendra enflammer la scène du Sax d'Achères. « *Aussi bon en rap qu'en chant, il a su s'imposer avec charisme dans un environnement où les codes sont longtemps restés fermés* », indique le communiqué du Sax. La première partie de la soirée sera assurée par l'artiste aux multiples casquettes, Gracy Hopkins.

Les tarifs de ce concert sont compris entre 12 et 18 euros. Le vendredi 9 mars à 19 h 30, ce sont les amateurs d'afrobeat, funk et hip-hop qui ont rendez-vous au Sax. Une soirée DJ gratuite est organisée avec l'association Ecstatic playground. « *On pourra chiller, refaire le monde, phaser sur des installations de mapping ou encore styliser ses vêtements avec un atelier sérigraphie* », annonce le communiqué. Les informations sur ces deux soirées sont disponibles sur le site internet du Sax.



DAVID DELAPLACE

« Aussi bon en rap qu'en chant, il a su s'imposer avec charisme dans un environnement où les codes sont longtemps restés fermés », indique le communiqué du Sax.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Mantes Russia Cup : Les Mantais débarquent en Russie

L'enjeu était de taille pour les jeunes participants du tournoi de football organisé à Mantes-la-Jolie : gagner un voyage en Russie pour assister à deux matchs de la Coupe du monde.



LA GAZETTE NE YVELINES

Au terme des finales, ce sont six filles et six garçons, venus de six collèges différents, qui ont remporté le gros lot.

Du 28 février au 1er mars dernier, Mantes-la-Jolie a été le cadre d'un tournoi de football en partenariat avec l'association Sportavie, l'Ifep et *Mantes actu*. Les vainqueurs auront la chance de partir en Russie, pour assister à deux matchs de la Coupe du Monde. L'ambassade de Russie à Paris avait fait le déplacement au gymnase George Lucan de Mantes-la-Jolie pour apporter son soutien à l'action sportive et culturelle.

Pendant deux jours, des Mantais nés en 2004, issus de clubs de foot ou non, se sont affrontés en équipe pour représenter chacun un pays, participant à la prochaine Coupe du Monde. Au terme des finales, ce sont six filles et six garçons, venus de six collèges différents, qui ont remporté le gros lot. Dès juin prochain, ils s'envoleront pour Moscou afin d'assister à deux matchs de la prochaine Coupe du Monde.

Le premier sera Portugal —Maroc et le second Danemark- France. Une vraie chance pour ces jeunes mantais comme l'explique Atika Hayet Morillon, quatrième adjointe au maire chargée des actions et innovation sociale : « *Certains jeunes n'ont jamais vraiment voyagé, ou alors seulement dans leur pays d'origine, faire un si long voyage pour un tel événement, c'est donc plus qu'un rêve.* »

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

	7	9	5					6
				2				
8	5			1	3	9	4	7
5			4					
			9				7	
	8	6	3			4		9
9	1			5	4	7	6	
6		3		9	7	8		
7								4

SUDOKU : niveau difficile

3		6						
			6			2		1
7	1		9		8	5	6	
5								
6				1				4
	9		7				5	8
			8	7			1	
8			1					7
1			4				3	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 02-2018

Supprimer les Départements, c'est

supprimer des services utiles à tous

On dit non !

www.yvelines.fr/on-dit-non

Conseil départemental des Yvelines

Yvelines utile
Le Département